

SOMMAIRE

Mot du Directeur Général

1. CONTEXTE GENERAL

- 1.1. Contexte économique général.
- 1.2. Indicateurs socio-économiques marquants.

2. Rappel des missions principales.

3. Organisation et fonctionnement de l'ARPT.

4. Revue des Secteurs d'Activités.

- 4.1. Administration et Gestion des Ressources Humaines.
- 4.2. Mobilisation des ressources.
- 4.3. Opérations.
 - 4.3.1. Observatoire et Analyse des marchés.
 - 4.3.2. Veille technologique.
 - 4.3.3. Suivi et Contrôle du spectre.
 - 4.3.4. Suivi et Contrôle des trafics.
- 4.4. Secteur Postal

5. Secteurs régulés

- 5.1. Données générales sur les secteurs des Télécommunications, TIC et Poste.
 - 5.1.1. Marché de la téléphonie mobile – Parc mobile par opérateur.
 - 5.1.2. Marché de la téléphonie fixe.
 - 5.1.3. Marché de l'Internet.
 - 5.1.4. Marché du secteur Postal.
- 5.2. Tarifs.
 - 5.2.1. Tarifs de la téléphonie mobile et autres services associés
 - 5.2.2. Tarifs du Secteur Postal
- 5.3. Revenus globaux.
- 5.4. Impôts, Taxes et Investissements globaux.
 - 5.4.1. Investissements dans le secteur de la téléphonie
 - 5.4.2. Impôts et Taxes perçus dans le secteur de la téléphonie
- 5.5. Emplois dans le secteur de la téléphonie.

6. Réseaux et services

- 6.1. Réseaux mobiles.
 - 6.1.1. Taux de couverture.
 - 6.1.2. Services mobile offerts.
- 6.2. Fournisseurs d'accès internet (FAI).
 - 6.2.1. Taux de couverture des réseaux Internet.
 - 6.2.2. Services Internet offerts.
- 6.3. Réseaux du service Postal.
 - 6.3.1. Taux de couverture du service Postal.
 - 6.3.2. Services Postaux offerts.

7. Activités de Régulation

- 7.1. Avis et décisions publiés.
- 7.2. Agréments.
 - 7.2.1. Agreement d'installateur d'équipements de Télécommunications
 - 7.2.2. Certificats d'importateurs d'équipements de télécommunications
 - 7.2.3. Agréments de prestataire de services

- 7.3 Licences.
- 7.4 Autorisations.
- 7.4.1 Autorisations HF, VHF et UHF
- 7.4.2 Autorisations de Téléphone satellitaire
- 7.4.3 Autorisation de stations VSAT
- 7.4.4 Autorisation de service Postal
- 7.5 Homologations
- 7.6 Gestion et le contrôle des fréquences
- 7.7 Régimes d'interconnexion.
- 7.8 Lutte contre la fraude.
- 7.9 Litiges et plaintes.

8. **Coopération et les Activité internationales**

- 8.1 Coopération.
- 8.2 Activités de l'UIT et UAT.
- 8.3 Activités de l'UPU et de l'UPAP.
- 8.4 Activités du FRATEL.

9. **Grands chantiers de l'ARPT**

- 9.1 Etudes sur la réforme du secteur Postal.
- 9.2 Changement du Plan National de de numérotation téléphonique.
- 9.3 Elaboration et signature des Convention d'établissement des FAI.
- 9.4 Suivi du déploiement des infrastructures large bande (Backbone National).
- 9.5 Introduction de nouveaux textes législatifs sur les secteurs régulés.
- 9.6 Acquisition d'équipements de suivi et contrôle des fréquences.
- 9.7 Acquisition d'équipements de suivi et contrôle de la qualité des réseaux et services.
- 9.8 Acquisition d'équipements complémentaires de lutte contre la fraude.
- 9.9 Animation du réseau FRATEL

Mot du Directeur Général

Le rôle capital que jouent les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'accélération de la mise en œuvre des engagements en faveur du développement durable a été reconnu dans le document final de la Conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20).

En dépit des progrès notables enregistrés ces dernières années dans le secteur de la téléphonie, l'Afrique subsaharienne dans son ensemble ne progresse pas aussi vite que les autres régions du monde en ce qui concerne le développement des Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Des investissements importants sont consentis dans le réseau de câbles sous-marins qui ceinturent l'Afrique et qui permettent de drainer les différents trafics. C'est ce qui explique ce curieux paradoxe d'une Afrique aux cotes surcâblée, en dépit du retard accusé par le continent.

La transition Analogique-Numérique de la Radio et de la Télévision terrestres permettra de libérer des ressources fréquentielles convoitées pour la fourniture de services à haut débit. En l'absence de politiques nationales claires pour la valorisation de ces dividendes, les multinationales et autres démarcheurs se positionnent pour des licences d'opportunités.

L'espace occupé par les acteurs globaux dans la définition des orientations du développement des technologies de l'information en Afrique devient de plus en plus important, ce qui entraîne la diminution des marges de manœuvres pour les acteurs locaux. Cette dynamique est sous-tendue par (i) l'évolution de la téléphonie classique vers la téléphonie par internet, (ii) la remise en cause des taux de répartition et, (iii) l'absence de corrélation entre la réponse de la coopération internationale et la demande des Etats africains en matière des NTIC.

La dynamique de l'évolution technologique reste un facteur important dans la diminution de la marge de manœuvre des acteurs locaux car elle répond efficacement aux stratégies des acteurs globaux motivés par une logique de marché défavorable à une logique d'aménagement du territoire et d'équité dans le développement des NTIC au niveau du continent africain.

L'émergence des possibilités techniques de pouvoir téléphoner via internet à partir de postes téléphoniques sans passer par un PC inaugure une nouvelle ère technologique où les coûts reflètent de moins en moins la distance et la durée des appels. Dans le cas d'un appel fait par internet, il est uniquement possible de facturer le circuit entre l'émetteur et son fournisseur d'accès.

Cette évolution technologique mettra fin au système de répartition des taux entre les opérateurs nationaux et les opérateurs étrangers étant donné que la totalité des paiements des coûts de communication sera encaissée par l'opérateur émetteur de la télécommunication dans le nouveau système.

Le seul moyen pour les Africains de bénéficier financièrement de cette technologie de communication du futur est d'entrer dans les réseaux de marketing de ces systèmes.

A côté de cette dynamique de globalisation, il existe une dynamique d'appropriation et d'intégration des NTIC en Afrique qui est appréciable.

Cette dynamique est remarquable d'abord dans le secteur de l'éducation où l'utilisation des TIC par l'enseignement à distance se veut être une première réponse à l'insuffisance d'infrastructures, du personnel qualifié et de matériel didactique. L'objectif étant de favoriser l'accès aux savoirs par transmission pour les jeunes Africains plutôt que la transformation du modèle éducationnel en vue de créer une « société d'apprentissage » tel que cela se passe maintenant en Occident.

Malgré cet apport considérable des TIC au système classique d'enseignement en Afrique qui permettra l'augmentation des effectifs et l'amélioration de la qualité de l'enseignement, beaucoup de jeunes africains vivant dans des zones rurales qui n'ont pas accès ni à l'électricité ni au téléphone sont exclus de ce nouveau système éducatif. D'autre part, le système d'enseignement à distance tel qu'il se présente aujourd'hui n'a pas d'emprises sur les réalités locales, les programmes sont pensés globalement, ce qui peut conduire à l'éloignement culturel des jeunes africains formés dans ce système par rapport aux réalités locales.

Le grand enjeu actuel est la possibilité technologique de construire des réseaux de télécommunications à vocation universelle.

Il existe aujourd'hui un certain consensus sur les objectifs stratégiques à poursuivre, à savoir:

- La mise en place d'une plateforme organisationnelle et réglementaire évolutive
- Le renforcement des capacités Institutionnelles et humaines
- L'appropriation et la domestication des technologies.
- L'application des TIC dans tous les secteurs qui favorisent le développement économique et social, notamment l'éducation et la santé.
- La lutte contre la cyber-délinquance et la protection des données à caractère personnel.

Pour l'année 2012, l'ARPT s'est investie dans la professionnalisation du personnel et des procédures pour mieux répondre aux défis d'une régulation soucieuse de promouvoir et garantir l'investissement, protéger les consommateurs et faire respecter les lois et autres textes de la République.

L'élaboration d'un manuel de procédures administratives, financières, comptables, technique et juridique a permis de codifier les démarches et autres processus pour mieux répondre aux défis des secteurs.

L'environnement de l'interconnexion et de la qualité des réseaux s'est fortement améliorée.

L'élaboration et la validation d'un cahier de charges pour le secteur de l'Internet et la finalisation du projet de convention d'établissement sont autant d'acquis qui tendent à professionnaliser le métier de fournisseur d'accès internet (FAI).

La non validation des nouveaux textes sur les tarifs et sur le secteur Postal et non transposition des actes communautaires de CEDEAO sont autant de handicaps qui n'ont pas favorisé l'atteint de certains objectifs. Toutefois, des efforts seront déployés à court-terme dans la finalisation et la vulgariser de ces textes.

1 .CONTEXTE GENERAL

1.1. Le contexte économique général

Au cours de l'année 2012, le contexte économique général de la Guinée a été marqué principalement par l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTTE, avec pour corolaire l'annulation des 2,1 milliards de dollars des Etats Unis, l'obtention du 10^{ème} Fonds Européen de Développement (FED), l'obtention de la Facilité élargie de crédit du FMI ainsi que l'ouverture des guichets au financement des investissements publics et privés. Aussi, de résultats favorables ont été enregistré, notamment, dans l'amélioration de la plupart des indicateurs macroéconomiques du pays et la mise en œuvre des mesures structurelles dans les différents secteurs économiques.

Au titre du secteur des Postes et Télécommunications, de 2011 à 2012, il a été noté que le revenu global des opérateurs de la Téléphonie mobile est passé de 1 871 Mrds à 2 218 Mrds GNF, soit un taux de croissance annuel de 18,5%. Ce qui représente tout de même une baisse par rapport à la période 2010-2011 qui enregistrait une croissance de 33,3%. Rapporté au Produit Intérieur Brut, le revenu global des opérateurs de la téléphonie mobile a représenté 5,5% PIB en 2012 contre 5,6% en 2011. Cette réduction est la conséquence directe de l'arrêt des activités de la SOTELGUI. Toutefois, le revenu net global de l'ensemble des opérateurs est passé de 1 590 Mrds GNF en 2011 à 1 855 Mrds de GNF en 2012.

1.2. Les indicateurs socio-économiques

A titre indicatif, le tableau ci-dessous présente l'évolution de quelques Indicateurs socio-économiques de la Guinée au cours des quatre (4) dernières années.

Tableau1

INDICATEURS	ANNEES				
	2009	2010	2011	2012	Prév.
Population totale (millions d'habitants)	10,5	10,8	11,7	11,9	12.34
Densité démographique (habitants au km ²)	42,7	44	47,51	48,69	50,20
Taux moyen annuel de croissance de la population (%)	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1
Taux de croissance du PIB (%)	-0,3	1,9	3,9	4,8	5,0
Taux d'inflation annuel de fin de période (%)	7,9	20,8	19.0	12,0	8,7
Réserves brutes disponibles (en mois d'importations)	0,8	0,7	4,6	2,9	2,9
<i>Produit Intérieur Brut(nominal en Mrds GNF)</i>	<i>22 133</i>	<i>27 118</i>	<i>33 973</i>	<i>39 944</i>	<i>45 184</i>

sources :INS-MP/FMI/MEF

2. Rappel des missions principales de l'ARPT

L'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications (ARPT), est créée conformément aux dispositions de l'Article 24 de la loi L/2005/018/AN, du 08 septembre 2005, relative à la réglementation générale des Télécommunications.

L'Autorité de Régulation est une personne morale de droit public, indépendante, dotée de l'autonomie financière et de gestion, régie par le statut particulier défini par la loi suscitée, et placée sous la tutelle du Ministre chargé des Télécommunications.

La fonction de régulation du secteur des télécommunications est indépendante de l'exploitation des réseaux et de la fourniture des services de télécommunications.

L'Autorité de Régulation veille au respect des dispositions de la loi et de ses textes d'application, dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires. Elle prend les mesures nécessaires pour faire assurer la continuité du service et protéger les intérêts des usagers.

3. Organisation et fonctionnement de l'ARPT

L'Autorité de Régulation comprend deux organes :

- Le Conseil National de Régulation des Postes et Télécommunications ;
- La Direction Générale.

Le Directeur est l'Organe Opérationnel, chargé de la mise en œuvre des décisions de l'Autorité de Régulation.

Pour mener à bien ses tâches, l'Organigramme de l'ARPT en 2012 était structuré comme suit :

- Un Directeur Général ;
- Un Directeur Général Adjoint ;
 - Quatre (04) Directions Fonctionnelles :
 - Direction des Operations ;
 - Direction des Finances et de la Comptabilité ;
 - Direction de l'Observatoire et de la Veille Technologique
 - Direction de l'Administration et du Développement des Ressources Humaines
- Les services d'appui :
 - Audit et Contrôle de Gestion,
 - Bureau des Affaires Juridiques et des Relations avec les Associations des Consommateurs,
 - Communication,
 - Coopération, Relations Extérieures et Protocole,
 - Comités consultatifs :

- Comité consultatif chargé des questions de gestion des ressources rares ;
- Comité consultatif chargé des questions technologiques et de licences ;
- Comité consultatif chargé des questions de qualité de service et des régimes d'interconnexion.

4. Revue des Secteurs d'Activités

4.1. Administration et Gestion des Ressources Humaines

La mise en œuvre des axes prioritaires déclinés en objectifs annuels ont permis d'assurer une gestion administrative de l'institution, pour son fonctionnement normal.

Les axes ci-après ont été mis en œuvre :

- Le renforcement des capacités humaines du personnel a été assuré à travers un plan annuel de formation destiné à l'ensemble des employés ;
- De nouvelles infrastructures réseaux ont été mises en place pour la modernisation de la gestion à tous les niveaux (réseau intranet)
- Le Manuel des procédures Administratives, Comptables, techniques et Juridiques a été conçu.
- La connectivité internet a été améliorée ;
- L'amélioration de l'efficacité du personnel et la fiabilité de la gestion interne,
- La fourniture des services requis pour le fonctionnement des services a été régulièrement assurée.

Au titre du Programme de formation, les résultats ci-après ont été atteints:

a). Formations Classiques

- 42 modules de formation ont été réalisés.

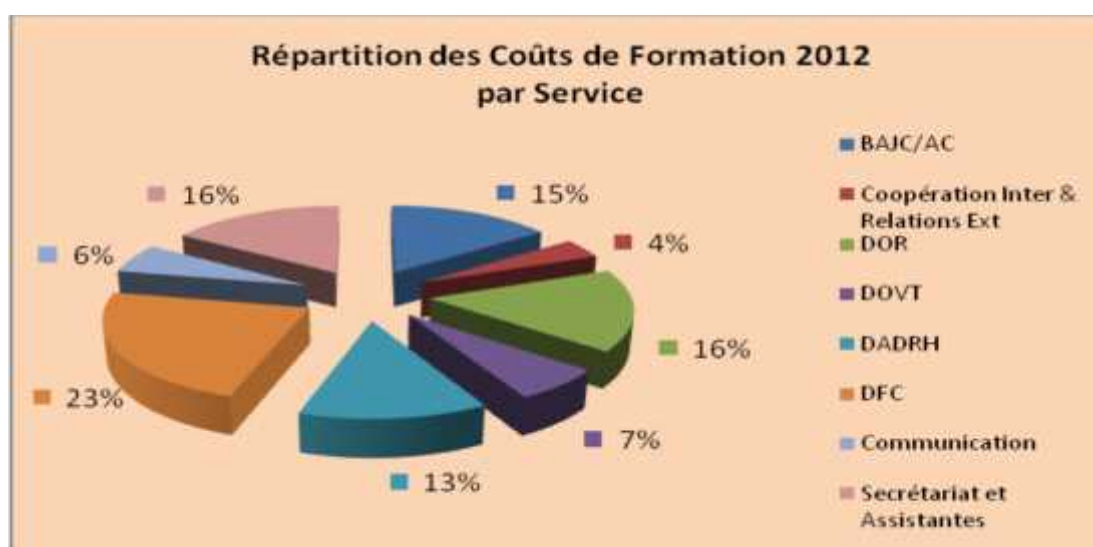


Figure 1

b). Formations Contractualisées

(i). Formation en Management des performances

Un séminaire sur le Management des performances a été organisé en septembre 2012, pour permettre au personnel d'encadrement d'assimiler les principes de base en Management afin de renforcer leur efficacité personnelle et d'accroître la performance organisationnelle de l'ARPT.

Le séminaire était destiné aux membres de l'équipe de direction et de l'encadrement, notamment: les directeurs fonctionnels, les conseillers et l'ensemble des Responsables de division et Chef de Service, pour un effectif total de 23 participants.

(ii). Assistance technique

Dans le cadre du renforcement de capacité du personnel de la Direction de l'Observatoire et de la Veille Technologique, l'ARPT a bénéficié, au cours des mois de Juin à Septembre, d'une assistance technique du Cabinet de conseil EuroReg.

L'objectif de cette mission était d'appuyer l'équipe de cette direction, au nombre de quatre (4) personnes, pour la rendre autonome dans la conception des stratégies et la mise en œuvre avec succès de son plan d'action annuel. A cette occasion, le Chargé du Service et Accès Universel de la Direction des Opérations a pris part aux travaux.

(iii). Autres Formations

- Formation sur la « Prévention des conflits sociaux dans les Entreprises », organisé le Cabinet HERMES Consulting, à laquelle trois (3) employés de l'ARPT ont pris part.
- Mission de renforcement des capacités du personnel de la Division des Radiocommunications dans le cadre de l'appropriation des applications sur les stations fixe et mobile. Cette mission a permis la maîtrise des techniques d'utilisation du matériel, notamment, à effectuer des mesures pour la détection des stations frauduleuses et la résolution des problèmes de brouillage.

(iv). Evaluation du Personnel :

- ✓ Une fiche d'évaluation du personnel a été élaborée
- ✓ En fin Novembre 2012, l'ensemble du personnel a été évalué sur la base du Plan d'action global de l'ARPT et des objectifs assignés à chaque employé en début d'année.
- ✓ Une synthèse des évaluations a été produite.

c). Statuts du personnel

A fin décembre 2012, la structure du personnel de l'ARPT se présente comme suit :

- ✓ Employés permanents : 51
- ✓ Employés non permanents: 10

d). Etat d'exécution du budget 2012

Le budget 2012 a été exécuté à **98.5%**

4.2. Mobilisation des ressources

a) Recouvrement 2012

Les prévisions de recouvrement ont été réalisées à **76%**.

b) Reversement au trésor

Les reversements au trésor public ont été effectués à **100%**.

c) Prévisions 2013

Budget 2013 s'est effectué dans un contexte particulier caractérisé par:

- L'atterrissement du câble sous-marin qui a pour objectif, la multiplication des capacités existantes de transmissions nationales et internationales en vue de permettre une fluidité dans les échanges avec l'extérieur et à moindre coût,
- La poursuite du programme de renforcement des capacités institutionnelles en vue de parvenir à une régulation concertée du secteur des postes, télécommunications et TIC,
- Le lancement du processus de revalorisation des licences, l'assainissement de l'espace radioélectrique et la professionnalisation du personnel,
- L'acquisition d'outils de gestion, de lutte contre la fraude téléphonique, de suivi de la qualité de service, de logiciels et autres outillages techniques,

L'année 2013 sera donc une année des grands enjeux pour le secteur des Postes, Télécommunications et des TIC. Avec l'introduction d'une nouvelle tarification sur les nouveaux services et à valeur ajoutée, les efforts seront focalisés sur la mobilisation des ressources internes en vue de la poursuite de la mise en œuvre des activités prioritaires inscrits dans le plan d'action 2013.

Pour faciliter la réalisation des activités, la politique budgétaire sera orientée autour des axes stratégiques ci-après:

1. La poursuite du mécanisme de renforcement de la sécurité et de la lutte contre la fraude,
2. Le renforcement des capacités institutionnelles,
3. Le renforcement des capacités des Ressources Humaines,

4. L'amélioration de la gestion du système d'information,
5. L'adéquation de la politique salariale a l'environnement du marché du travail,
6. La poursuite des investissements

4.3. Opérations

4.3.1. Observatoire et l'analyse des marchés

L'Observatoire présente dans cette publication une analyse annuelle de l'évolution de la Poste, de la téléphonie mobile et de l'internet pour l'année 2012.

Cette publication s'appuie sur une méthodologie en cours d'évaluation. Ainsi, les données présentées dans ce document sont calculées sur la base des déclarations des opérateurs.

En termes de revenus, l'observatoire analyse les informations dont il dispose en fonction des différents services offerts par les opérateurs mobiles, à savoir :

- Volume de courriers (lettres et paquets, colis, national, international reçu et expédié)
- Revenu des services mobile de voix (y compris la communication vers l'international), qui représente 96% du revenu total du mobile ;
- Revenu des services mobiles de données (messagerie SMS, MMS, accès à Internet et aux services multimédias) qui représente 4%.

Pour le trafic, l'observatoire suit séparément l'évolution du trafic de voix (nombre de minutes de communication) et de SMS (nombre de SMS envoyés), de courrier (nombre de lettres et paquets, nombre de colis)

- ✓ Trafic courrier constitué du trafic lettres et paquets (volume international reçu, volume international expédié, volume intérieur),
- ✓ Trafic colis (volume international reçu, volume international expédié, volume intérieur),
- ✓ Trafic voix : il est constitué du trafic intra-réseau (on-net) qui représente 54% de l'ensemble du trafic, le trafic inter-réseau (off-net) qui représente 43% du trafic, le trafic vers l'international qui est de 3% du trafic et la communication en itinérance (roaming) qui est de 1% du trafic total.
- ✓ Trafic SMS : il est constitué du nombre de SMS intra-réseau (on-net) qui représente 95% du trafic SMS, du nombre de SMS inter-réseau (off-net) qui représente 4% du trafic SMS et le nombre de trafic SMS vers l'international qui représente 1% du trafic total SMS.

Concernant la téléphonie mobile, le parc qui enregistre un taux de pénétration du marché d'environ 41%, regroupe les utilisateurs en post-payé, prépayé et les abonnés à l'Internet :

- ✓ Les utilisateurs post payés représentent 0,2% du parc d'abonnés total au 1^{er} trimestre 2012. Ils ont connu une croissance annuelle de 37%.
- ✓ Les utilisateurs prépayés représentent 99,8% du parc d'abonnés total au 1^{er} trimestre 2012 et connaissent une croissance annuelle de 13%.
- ✓ Le parc Internet mobile est constitué du parc 2,5G (GPRS / EDGE) qui représente 99% du parc internet mobile, qui malgré sa croissance de 29% entre le 1^{er} trimestre 2012 et le dernier trimestre de l'année précédente, connaît une décroissance annuelle de -18%. Alors que le parc 3G (Wimax, mobile UMTS, HSDPA) qui représente 1% du parc internet mobile, enregistre une croissance de 76% entre le 1^{er} trimestre 2012 et le dernier trimestre 2011, on parle alors du décollage de la 3G.

a). **Marché de la téléphonie mobile**

Le parc des abonnés mobiles en 2012 a atteint **5.587.126** contre **4.860.590** en 2011, soit une progression de 15%. Cette évolution du parc s'est répercutée positivement sur le taux de pénétration mobile affichant 47,24% en 2012 contre 42,70% en 2011.

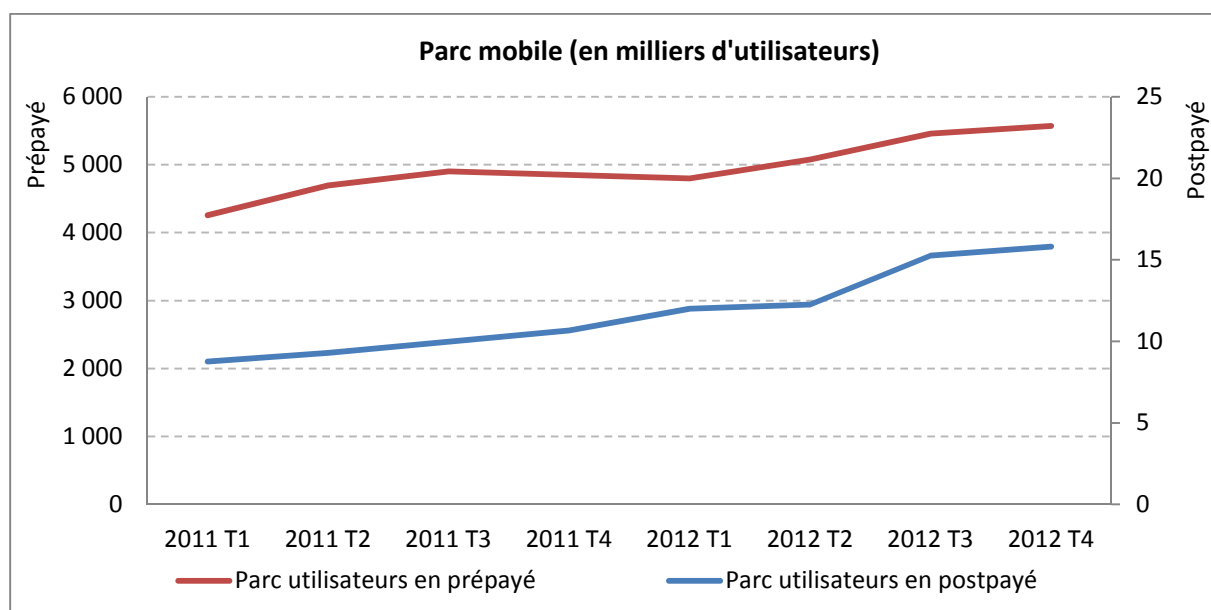


Figure 1 : Evolution du parc d'abonnés mobiles

La répartition par type d'abonnement permet de constater une forte prédominance du prépayé avec une part de marché de 99,72% contre 0,28% pour le post payé à fin décembre 2012. Il faut rappeler qu'en décembre 2011, ces indicateurs étaient évalués à 99,78% et 0,22% respectivement.

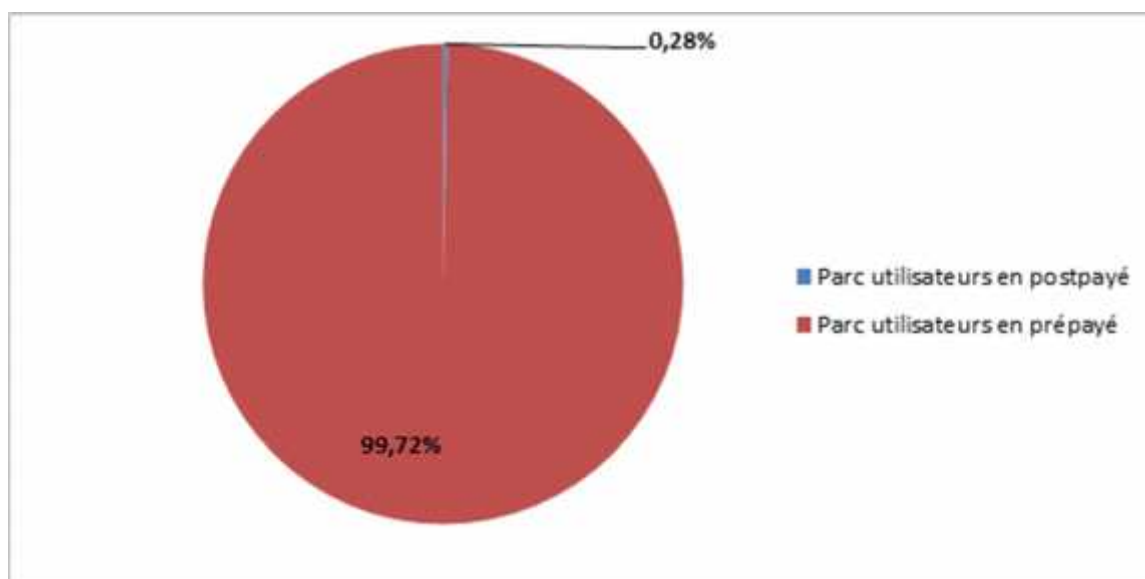


Figure 2: Répartition du parc d'abonnés mobiles entre Prépayé / Post payé

Par ailleurs, les différents tarifs pratiqués par les opérateurs GSM en 2012 se présentent comme suit :

Tableau 1: Récapitulatif des tarifs sur les différents réseaux GSM en 2012 (GNF)

DESTINATIONS	AREEBA	ORANGE	CELLCOM	INTERCEL	SOTELGUI
VOIX					
Communications intra-réseaux (on-net) –tarif plafond	480	480	480	480	480
Communications vers le fixe	290/340/440/450/540/560/600	246/600	380/450/540/550	540	300
Communication vers autres réseaux (off-net)	290/340/440/450/540/560/600	246/600	380/450/540/550	540	480
Communications vers l'internationales	480/700/1500/1800/2000	1200/1272/1500/1527/1800	2160/3600/10000	1800/1980/2520/25200	2800/3000
SMS					
SMS intra-réseaux (on-net)	100	100	100	100	100
SMS vers autres réseaux	200	200	200	200	200
SMS vers l'international	500	500	500	600	500

Source : catalogue des produits et service des opérateurs télécoms et site web des opérateurs

b). Marché de l'Internet

Au 31 décembre 2012, le parc global Internet est évalué à 168 490 utilisateurs contre 65 430 en 2011 soit une croissance de 157,51%. Cette amélioration du nombre d'utilisateur d'Internet s'explique par le lancement par les opérateurs de la technologie Wimax et 3G qui enregistre une croissance de 90% entre deux trimestres.

Nombre de clients Internet Mobile	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011	T1 2012	T2 2012	T3 2012	T4 2012	Variation absolue	Variation T4 2012/ T3 2012
Internet GPRS / EDGE	102 483	44 649	54 732	65 237	84 397	113 542	105 785	133 016	27 231	26%
Internet Wimax/3G/3G+/LTE	0	0	148	197	4 673	6 244	18 650	35 476	16 826	90%
Nombre de client Internet Mobile Total	102 483	44 649	54 880	65 434	89 070	119 786	124 435	168 492	30 716	34%

Figure 3: Evolution du parc Internet mobile

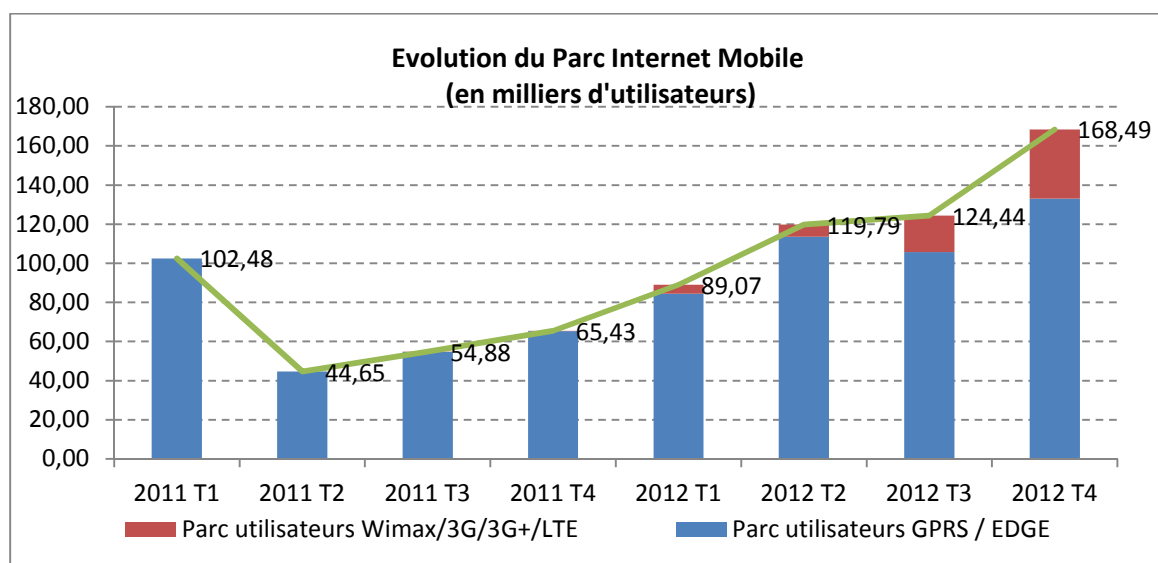


Figure 4: Evolution du parc Internet mobile

c). Évolution des Investissements dans le secteur

Les investissements globaux en termes d'immobilisation en 2012 s'élèvent à 2226,23 milliards de GNF contre 2003,60 milliards de GNF en 2011, soit une augmentation de 11,11%.

Tableau 2: Evolution des Investissement dans le secteur

	2010	2011	2012
Investissement Télécom (GSM)	1 610 842 931 170	2 003 601 614 125	2 226 233 825 620

Source : (opérateurs télécoms, 2012)

d). Revenu global du secteur

Le revenu global du marché des télécommunications en 2012 est de 1.629,12 milliards de GNF contre 1.176,3 milliards de GNF en 2011 soit un accroissement de 38,5%.

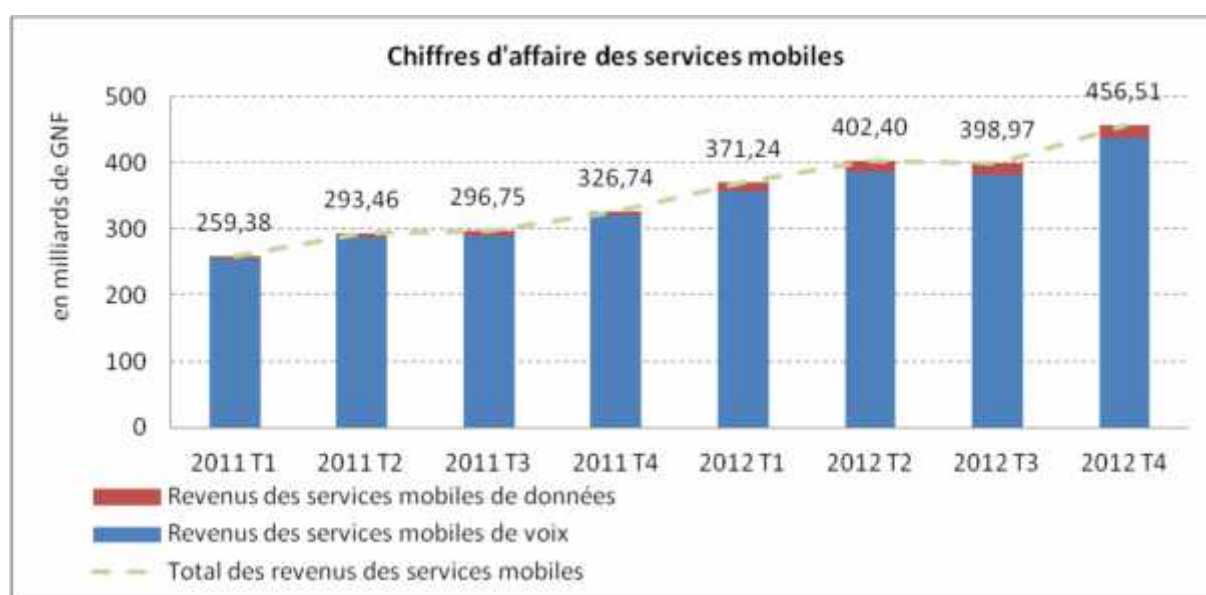


Figure 5: Revenu global du secteur

e). Evolution du volume de trafics

(1)- Evolution du Volume trafics voix

Le volume des communications téléphoniques sur les réseaux durant l'année 2012 est estimé à 4.634,22 millions de minutes contre 3.574,93 millions de minutes en 2011, soit une augmentation de 29,63%. Il faut noter que cette communication voix est effectuée à 64,42% dans le réseau on-net (inter-réseau), 27,78% off-net (intra-réseau), 47,66% à l'international et seulement 0,11% en itinérance (roaming).

Tableau2

Trafic voix mobile (en millions de mn)	2011						2012						Variation
	T1	T	T3	T4	Total	Parts	T1	T2	T3	T4	Total	Parts	2011/2012
Comm. intra-réseaux	535	506	598	665	2304	64,45 %	726	817,9	824,1	892,4	3260,4	70,35%	41,5%
Comm.inter-réseaux	236	245	247	265	993	27,78 %	292	318,6	272,7	268,1	1151,4	24,85%	16,0%
Comm.vers l'internatl.	64	64	74	72	274	7,66 %	51,8	53,5	56	57,3	218,6	4,72%	-20,2%
Comm. en itinérance	0,98	0,86	0,94	1,15	3,93	0,11 %	1,3	1,82	0,29	0,41	3,82	0,08%	-2,8%
Volume total des communications mobiles*	835,98	815,86	919,94	1003,15	3574,93		1 071,10	1 191,82	1 153,09	1 218,21	4 634,22		29,6%

(2)- Evolution du volume de trafic SMS

Le nombre des SMS durant 2012 est estimé à 564,64 millions contre 271,38 millions en 2011, soit une augmentation de 107,66%. Il faut noter que le trafic SMS en 2012 est effectué à 98% dans le réseau on-net (inter-réseau) avec les promos (bonus on-net) souvent offerts par les opérateurs pour fidéliser les abonnés, 1,51% off-net (intra-réseau), et 0.49% à l'international.

Tableau3

Trafic SMS (en millions de SMS)	2011					Total 2011	2012				Total 2012	Variation 2011/2012
	T1	T2	T3	T4	T1		T2	T3	T4			
SMS intra-réseaux (on-net)	81	148	220	262	711	322	506	405	554	1787	151,34%	
SMS inter-réseaux (off-net)	5,56	5,26	6,01	5,96	22,79	12,25	8,25	7,18	8,52	36,2	58,84%	
SMS vers l'international	1,98	2,14	3,12	3,42	10,66	4	4,3	1,43	1,67	11,4	6,94%	
Volume total de SMS mobiles	88,54	155,4	229,13	271,38	744,45	338,25	518,55	413,61	564,19	1834,6	146,44%	

f). Evolution des emplois directs dans le secteur

L'effectif global des emplois directs dans les réseaux de télécommunications est évalué à 5.765 en 2012. Il faut noter que cet effectif est absorbé à 32,69% par l'effectif permanent, 43,52% par les contractuels et 23,79% par les stagiaires.

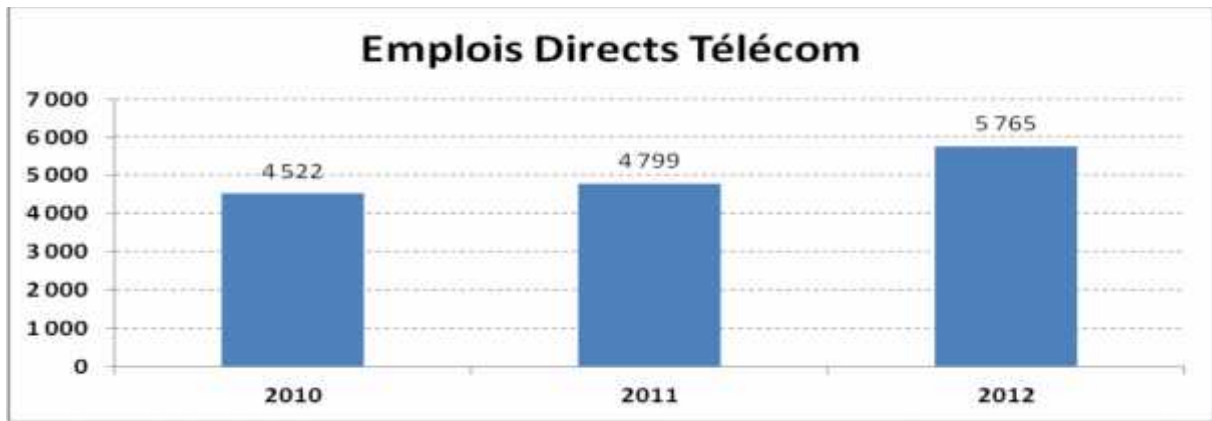


Figure 6: Evolution des emplois directs du secteur

4.3.2. La veille technologique

La veille technologique a principalement consisté au suivi de l'évolution des normes, standards et autres applications dans les domaines des télécommunications et TIC. Pour mieux anticiper sur certaines demandes de la part des acteurs (investisseurs et consommateurs), quelques outils ont été élaborés, dont entre autres :

- ✓ Un Guide pratique pour la veille technologique
- ✓ Un Recueil des normes et technologies pertinentes
- ✓ Une Analyse stratégique du déploiement de la large bande mobile (LTE/Wimax)
- ✓ Une note sur les aspects techniques du partage d'infrastructures pour les opérateurs mobiles
- ✓ Une note sur le LTE (Long Term Evolution)
- ✓ Une base de données sur la migration analogique numérique de radio et de la télévision terrestres.

4.3.3. Suivi et Contrôle du spectre

a). Les Attributions:

- ✓ Une (01) licence de Télévision et cinq (05) licences Radios FM dont deux (02) communautaires et trois (03) commerciales ;
- ✓ Deux (02) Autorisations HF,
- ✓ Quatre (04) Autorisations VHF,
- ✓ Six (06) Autorisation VSAT,
- ✓ Une (01) autorisation IMT-Turaya et
- ✓ Deux Autorisations de MMSI ;

b). Arbitrages et autres interventions

- ✓ Résolution de l'interférence des réseaux Wimax de ETI et Orange Guinée;
- ✓ Mission de contrôle des stations de radiodiffusions FM à Kindia afin de résoudre les problèmes récurrents de brouillage mutuels.

- ✓ Contrôles périodiques de l'utilisation optimale des ressources fréquentielles sur le territoire national
- ✓ Soumission des requêtes à l'UIT pour la modification du plan numérique de Genève 2006 (GE-06) ;
- ✓ Identification des bandes de fréquences pour les nouveaux services (4G);
- ✓ Elaboration des termes de référence pour l'acquisition de matériels complémentaires aux stations de contrôle;
- ✓ L'envoi des courriers aux administrations des pays limitrophes, pour la collecte des données relatives aux fréquences GSM et FH utilisées aux frontières; Ré-planification de la bande Wimax (2.3 et 2.5 GHz) ;

c). Participation aux travaux et autres ateliers internationaux

Dans le domaine du contrôle du spectre radioélectrique l'ARPT a participé à tous les travaux (conférences, réunions) dont entre autres :

- ✓ Le séminaire international sur « les enjeux de la transition de la télévision analogie aux numériques » qui s'est tenu du 22 au 23 Mai 2012;
- ✓ Atelier sur l'harmonisation et la coordination des fréquences aux frontières, pour l'Afrique de l'ouest à Bamako du 12 au 15 Mars 2012;
- ✓ Deuxième Sommet sur la politique du spectre et la migration numérique à Accra les 27 et 28 septembre 2012;
- ✓ Model de calcul harmonisé des fréquences aux frontières du 29 au 31 octobre 2012 à Nairobi;
- ✓ La cérémonie de lancement du comité de pilotage chargé de la migration ;
- ✓ La conférence mondiale des radiocommunications et la réunion préparatoire de la conférence de 2015 à Genève du 23 Janvier au 21 Février 2012 à Genève ;
- ✓ La réunion du comité sectoriel et celle du comité national sur la migration de l'analogique au numérique ;
- ✓ La 15ème journée de la Radio Rurale de Guinée à Guékédou du 21 au 23 Février 2012 ;

4.3.4. Suivi et Contrôle des trafics

4.3.4.1 Trafic national

Le volume de trafic national enregistré de Janvier 2012 à Décembre 2012 a été 1 151 781 874,81 minutes contre 1 083 542 164,10 minutes en 2011, soit une augmentation de 6,30%, pour un volume moyen journalier de plus de 3 000 000 minutes. N'eut été l'arrêt des réseaux de la SOTELGUI, une hausse de plus de 10% du trafic national aurait pu être enregistrée.

Les graphes ci-dessous montrent l'évolution et la répartition du trafic national.

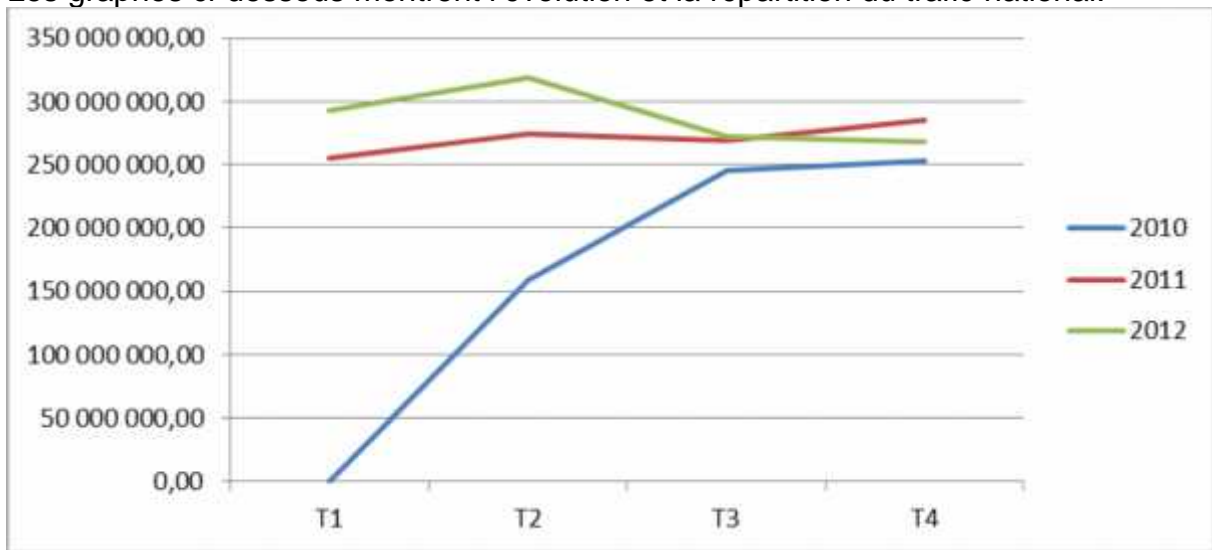


Figure6 : évolution du trafic national

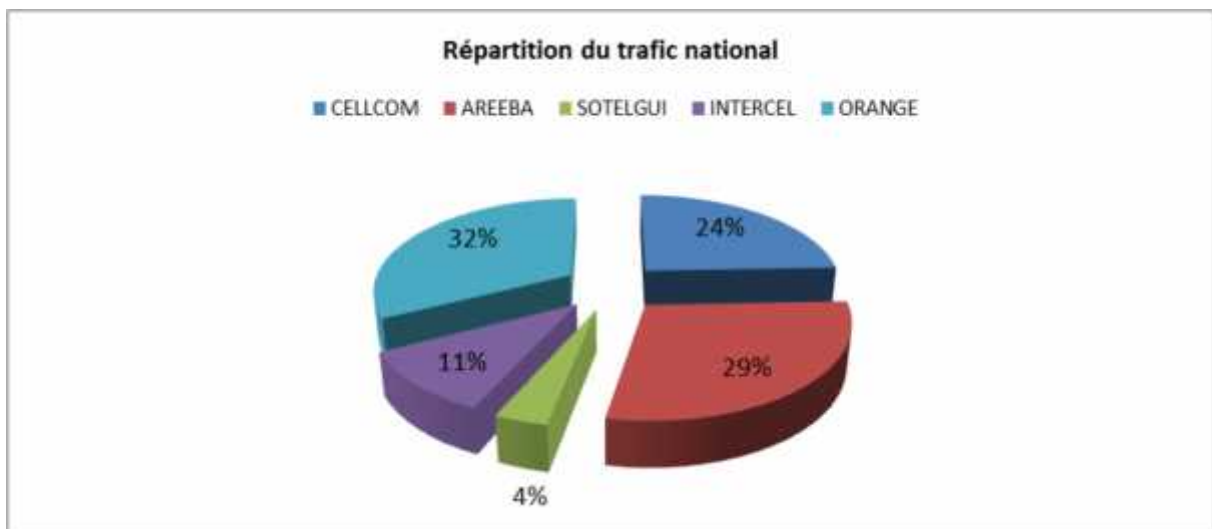


Figure7 : répartition du trafic national entre operateurs

La baisse du trafic à partir du deuxième semestre est liée à l'arrêt des activités de la Sotelgui.

4.3.4.2. Trafic International

(a)- Trafic International entrant

Le volume du trafic international entrant enregistré du 01 Janvier 2012 au 31 décembre 2012 est de **316 818 683** minutes contre **299 701 030** minutes en 2011, soit une augmentation de 5,71%.

Le volume moyen journalier en 2012 a été de **867 996** minutes soit un volume moyen mensuel de **26 401 556** minutes. Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution du trafic International.

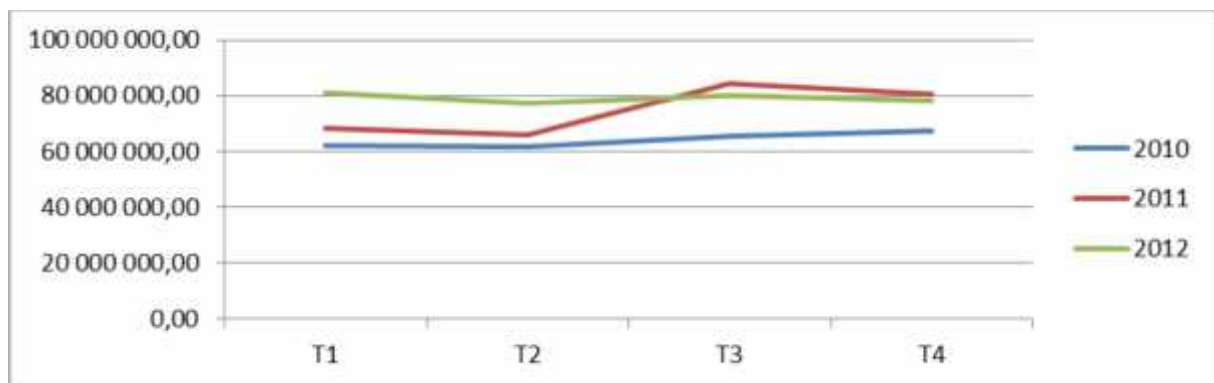


Figure8 : évolution du trafic international entrant

NB : La chute du trafic international à partir du deuxième trimestre est essentiellement due à l'arrêt de la SOTELGUI qui détenait plus de 5% du trafic en 2011.

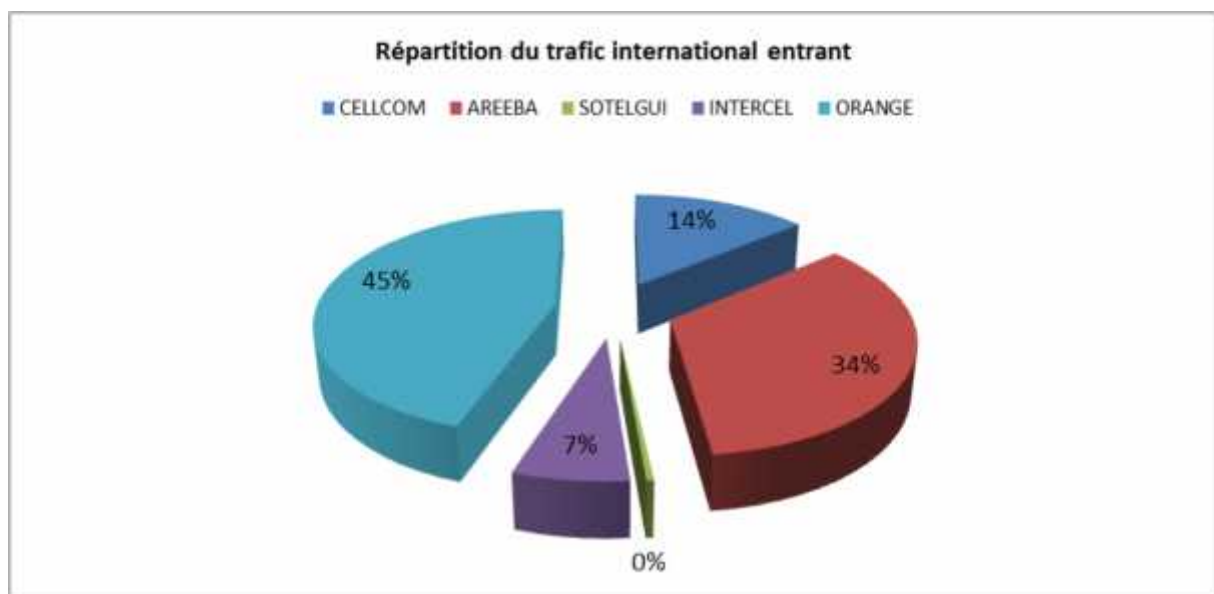


Figure09 : Répartition du trafic international entrant

(b)- Trafic international sortant

Le trafic téléphonique international sortant pour l'exercice 2012 est de **218 760 704** minutes contre un trafic entrant de **316 818 683**. Soit une balance de 98 057 979 minutes.

(C)- Trafic SMS

Le nombre de SMS émis continu d'augmenter depuis le 1^{er} trimestre 2012 : il s'élève à **1 924 600 000** en 2012 contre **744.450.000** en 2011, soit une croissance de **158.5%**.

Tableau 4 : Trafic SMS mobiles (sortant)

Trafic SMS (en millions de SMS)	2011				2012				Variation	Variation
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1 (11)-T1(12)	T4 (11)-T4(12)
SMS intra-réseaux (on-net)	81	148	220	262	322	506	405	554	298%	111%
SMS inter-réseaux (off-net)	5,56	5,26	6,01	5,96	12,25	8,25	7,18	8,52	120%	43%
SMS vers l'international	1,98	2,14	3,12	3,42	4	4,3	1,43	1,67	102%	-51%
Volume total de SMS mobiles	88,54	156.4	229.1	271.38	338.25	518,55	413,61	654,19	285%	141%

4.4 Secteur Postal

A l'instar des télécommunications, le secteur Postal est un secteur important de l'économie nationale, réglementé par la loi n° L/2005/ 017 du 08 septembre 2005.

Cependant, la régulation du secteur Postal s'est déroulée dans un contexte particulièrement difficile, marqué par l'attente de la validation des textes réglementaires proposés, le texte de loi en vigueur devenu obsolète dans un environnement concurrentiel en pleine évolution.

Le secteur Postal Guinéen enregistre douze (12) opérateurs privés. Malgré ce nombre important, ce secteur reste caractérisé par :

- ✓ Un taux de couverture très faible
- ✓ Une mauvaise qualité des services
- ✓ Inexistence de services financiers Postaux
- ✓ Inexistence d'indicateurs d'évaluation de la qualité des réseaux et services

Liste des opérateurs privés postaux recensés

Tableau5 :

N°	Opérateur	Date et Nature de l'Autorisation	Coordonnées
1	Office de la Poste Guinéenne (OPG)	02/06/1992 Loi 92/015/CTRN Du 02/06/1992	Siège : Conakry Quartier Almamy C/Kaloum BP 2984 Tél. : +224 60 21 21 19 E-mail : opg@biasy.net
2	DHL – International - Guinée	21/02/2000	Siège : Conakry Quartier Coleah Résidence 2000 C/Matam BP 3510 Tél. : +224 30 41 17 66 E-mail :
3	Moka – Express	10/09/2004	Siège : Conakry Quartier Almamy C/Kaloum BP 1975 Tél. : +224 30 47 76 07 E-mail : moka04@yahoo.fr
4	LAGUIPRESS - COURRIER	Janvier 2001	Siège : Conakry Quartier Nongo C/Ratoma BP 6769 Tél. : +224 60 26 66 95/62 20 11 73 E-mail : laguipress@yahoo.fr
5	Nimba – Plus	10/09/2000	Siège : Conakry Quartier Dixinn C/Dixinn BP 2959 Tél. : +224 62 35 00 90 E-mail : mariamed@yahoo.fr
6	MLT – Express	13/05/2002	Siège : Conakry Quartier Almamy C/Kaloum BP 1648 Tél. : +224 64 43 14 85 E-mail : u.lama@amaquinee.com
7	Universal - Express	22/10/2002	Siège : Conakry Quartier Almamy C/Kaloum BP 3339 Tél. : +224 62 62 62 37 E-mail : ux.conakry@bollore.com
8	SF Transit	19/08/2002	Siège : Conakry Quartier Almamy C/Kaloum BP Tél. : +224 E-mail :
9	MEGA – Plus – Universal	22/10/2002	Siège : Conakry Quartier Almamy C/Kaloum BP 635 Tél. : +224 60 29 01 98 E-mail :
			Siège : Conakry

10	NET - UP	29/04/2008	Quartier Dabompa C/Matoto BP Tél. : +224 60 55 18 91/62 34 58 91 E-mail :
11	DAS - Guinée	22/10/2002	Siège : Conakry Quartier Almamy C/Kaloum BP Tél. : +224 60 21 59 52 E-mail :
12	BOKE – SHIPPING - SA	23/03/2006 Reconnaissance	Siège : Conakry Quartier Manképas C/Kaloum BP Tél. : +224
13	ALLO - Prestations		Siège : Conakry Quartier Landréa C/Dixinn BP Tél. : +224
14	BISSANDOU - Courses		Siège : Conakry Quartier Almamy C/Kaloum BP Tél. : +224

5. Les secteurs régulés

5.1. Données générales sur les secteurs des Télécommunications, TIC et Poste

5.1.1 Le marché de la téléphonie mobile - Parc mobile par Opérateur

Le nombre total de cartes SIM actives sur les réseaux mobiles a connu une progression de 15% au dernier trimestre 2012 comparativement à 2011, ce malgré la situation actuelle de la Sotelgui.

Tableau 6 : Parc mobile

Parc Mobile (en milliers d'utilisateurs)	2011				2012				Variation T4 (11)- T4(12)
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
Parc utilisateurs en post payé	8,76	9,30	9,98	10,67	12,01	12,25	15,26	13,38	25%
Parc utilisateurs en prépayé	4 259,00	4 693,00	4 900,00	4 850,00	4 799,00	5 074,00	5 458,00	5 571,00	15%
Parc mobile total	4 267,76	4 702,30	4 909,98	4 860,67	4 811,01	5 086,25	5 473,26	5 584,70	15%

Tableau 7 : Taux de pénétration du mobile

Taux de pénétration du Mobile	2011				2012				Variation
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T4 (11)-T4(12)
Pénétration mobile en post payé	0,07%	0,08%	0,09%	0,09%	0,10%	0,10%	0,13%	0,11%	0,02%
Pénétration mobile en prépayé	36,40%	40,11%	41,88%	42,60%	40,33%	42,64%	45,87%	46,82%	4,22%
Taux de pénétration de la téléphonie mobile	36,48%	40,19%	41,97%	42,70%	40,43%	42,74%	45,99%	47,24%	4,24%
Population en millions	11, 700				11, 900				

Le taux de pénétration du mobile est passé de de 42,7% en 2011 à 47,24% en 2012.

5.1.2 Le marché de la téléphonie fixe

L'année 2012 a enregistré une diminution drastique du parc de la téléphonie fixe découlant de la crise de la SOTELGUI. La totalité du parc a été hors usage en mars 2012.

5.1.3 Le marché de l'Internet

Malgré une croissance de 29% entre le 1^{er} trimestre 2012 et le trimestre précédent, l'Internet bas débit (GPRS et EDGE) enregistre une baisse annuelle de -18%.

L'Internet haut débit (Wimax, mobile UMTS et HSPDA) connaît une progression de 76% au 1^{er} trimestre 2012 par rapport au trimestre précédent.

Tableau 8 : Parc Internet mobile

Parc Internet Mobile (en millier de clients)	2011				2012				Variation
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T4 (11)-T4(12)
Parc 2,5G (GPRS / EDGE)	102	45	55	65	84	113,5	105,8	8,1	-87,54%
Parc 3G (Wimax/ UMTS/ HSPDA)	0	0	0,15	0,2	4,67	6,24	18,65	35,46	17630%
Parc total	102	45	55	65	88,67	119,74	124,45	43,56	-17,00%

5.1.4. Marché Postal

Le marché du secteur postal Guinéen comprend, à ce jour, deux principaux segments:

(a)- Le segment non concurrentiel

Ce segment comprend le service postal universel et les services réservés, couverts par l'Office de la Poste Guinéenne (OPG), l'EPIC créée par la loi n° L/92/015/CTRN du 02 juin 1992, au terme de la réforme institutionnelle de l'ex Direction Générale des Services Postaux et Financiers consécutive à l'éclatement de la Direction Générale des Postes et des Télécommunications en 1972.

(b)- Le segment du domaine concurrentiel

Le segment du domaine concurrentiel offre principalement, les produits et services suivants : Les courriers ordinaire et expresse, les colis et les transferts de fonds. Au nombre des services offerts aussi bien par l'opérateur public que par les autres opérateurs, nous avons, en fonction du segment couvert :

- ✓ Le courrier ordinaire (import et export) **de plus de 1 kg;**
- ✓ Les paquets domestiques (import et export) **de plus de 1 kg ;**
- ✓ Les colis postaux domestique, (import et export) **de plus de 10 kg;**
- ✓ Le courrier rapide ou messagerie expresse domestique (import et export) **de plus de 50g ;**
- ✓ transfert de fonds.

En plus des activités postales et de transfert électronique de fonds, l'OPG exploite les services des Mandats, quant au service de l'épargne postale et des chèques postaux, il n'est plus fonctionnel depuis 1979.

5.2 Tarifs

5.2.1 Tarifs de la téléphonie Mobile et autres services associés

Il est à noter que le système de tarification en vigueur en République de Guinée est basé sur le principe du plafond. Ce principe permet aux opérateurs et fournisseurs de services de concurrencer sur le segment des prix en plus de la qualité et de la couverture du territoire. Ce climat favorable à la concurrence, sans distorsion du marché, permet aux opérateurs de proposer de plages horaires de tarifs réduits, des bonus et autres éléments attractifs sur les prix.

Quelques prix appliqués (GNF) en 2012 sont présentés sur le tableau ci-dessous.

Tableau9

DESTINATIONS	AREEBA	ORANGE	CELLCOM	INTERCEL	SOTELGUI
	VOIX				
Communications intra-réseaux (on-net)	180/280/300/420/450/480	153/420	360/420/450/480	420	300/360
Communications vers le fixe	290/340/440/450/540/560/600	246/600	380/450/540/550	540	300
Communication vers autres réseaux (off-net)	290/340/440/450/540/560/600	246/600	380/450/540/550	540	480
Communications vers l'internationales	480/700/1500/1800/2000	1200/1272/1500/1527/1800	2160/3600/1000	1800/1980/2520/2500	2800/3000
SMS					
SMS intra-réseaux (on-net)	100	100	100	100	100
SMS vers autres réseaux	200	200	200	200	200
SMS vers l'international	500	500	500	600	500

NB: les tarifs des opérateurs varient selon le plan tarifaire/ ou les offres promotionnelles

Les tarifs moyens d'accès à l'internet sont présentés dans le tableau ci-dessous.

a) **CELLCOM**

OFFRES INTERNET (EDGE / 3G) DE CELLCOM

Tableau10

N°	OFFRES	EDGE	3G
1	Par minute	83 GNF / min	166 GNF / min
2	1 heure	6 500 GNF	10 000 GNF
3	10 heures	65 000 GNF	100 000 GNF
4	1 mois	450 000 GNF	450 000 GNF/ 3.5GB

b) **ORANGE**

OFFRE INTERNET MOBILE DE ORANGE 3G

Tableau11

Pass/accès	Tarifs GNF (TTC)	Validité	Durée/Capacité
Pass-durée	5000	3 jours	30 min
	8000	5 jours	1 h
	20000	10 jours	3 h
Pass-volume	99000	1 mois	400 Mo
	200000	1 mois	1 Go
	390000	1 mois	3 Go

OFFRE INTERNET HAUT DEBIT RESIDENTIEL

Tableau12

Services	Découvert débit: 128 kbps Connexion illimité	Confort Débit: 256 kbps Connexion illimité
FMS	400 000 GNF TTC	
Pour 1 mois	290 000 GNF TTC	450 000 GNF TTC
Pour 3 mois	826 500 GNF TTC	1 282 500 GNF TTC
Pour 6 mois	1 566 000 GNF TTC	2 430 000 GNF TTC
pour 12 mois	2 958 000 GNF TTC	4 590 000 GNF TTC
Option Livebox	-	Pour 1 000 000 GNF TTC de plus: Connexion WiFi et VoIP ready

C) AREEBA

OFFRES INTERNET MOBILE (GPRS/EDGE) DE AREEBA

Tableau13

FORMAT	TEMPS DE CONNEXION EQUIVALENT	COÛT	VALIDITE
A ENVOYER AU 1050		EN CREDIT (GNF)	
Gmin	45 minutes	5 000	3 jours
G1	1 heure	6 500	3 jours
G2	2 heures	12 000	3jours
G5	5 heures	25 000	7 jours
G10	10 heures	40 000	14 jours
G30	30 heures	90 000	21 jours
G75	75 heures	150 000	30 jours
G250	250 heures	250 000	30 jours
Gmax	720 heures illimité	400 000	30 jours

OFFRES INTERNET Wimax / AREBA

Tableau14

Segment	Nom	Détails	Mécanisme de Facturation	Cartes de recharge	Vitesse du débit descendant (jusqu'à)	Vitesse du débit ascendant (jusqu'à)	Tarifs (GNF)
Particuliers	Pay As You Surf	Individuel 128 kbps partagé	Par minute de connexion	Oui	128 kbps	64 kbps	100
Domiciles	Week surf	Résidentiel Hebdomadaire 128 kbps partagé	souscription Hebdomadaire		128 kbps	64 kbps	120 000
	Home classic	Résidentiel Mensuel 128 kbps partagé	souscription Mensuelle		128 kbps	64 kbps	450 000
	Home Premium	Résidentiel Mensuel 256 kbps partagé			256 kbps	128 kbps	750 000
PME / PMI	Pro classic	PME 128 kbps semi dédié	souscription Mensuelle	Non	128 kbps	64 kbps	1 800 000
	Pro Premium	PME 256 kbps semi dédié			256 kbps	128 kbps	3 500 000
	Pro Prestige	PME 512 kbps semi dédié			512 kbps	256 kbps	7 000 000
	Pro Prestige plus	PME 512 kbps dédié			512 kbps	256 kbps	10 250 000
Grandes Entreprises	Bizz classic	Corporate 1024 kbps semi dédié			1024 kbps	512 kbps	14 100 000
	Bizz Premium	Corporate 1024 kbps dédié			1024 kbps	512 kbps	20 500 000

5.2.2 Tarifs Postaux

Différents tarifs (GNF) structurels de l'Office de la Poste Guinéenne (OPG)

Tableau15

Poids	Zone				
	AFRIQUE	FRANCE	EUROPE	USA	ASIE
500 g	305.000	305.000	355.000	455.000	455.000
1 Kg	610.000	610.000	770.000	810.000	810.000
1,5 Kg	948.000	948.000	1.058.000	1.140.000	1.140.000
2 Kg	1207.000	1.207.000	1.347.000	1.417.000	1.417.000

Les tarifs (GNF) appliqués par DHL sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau16

Poids (kg)	Zones de destination (GNF)							
	Pays limitrophes	France /Belgique	Afrique de l'ouest et du centre	Reste de l'Afrique	Europe	USA /Canada	Chine et pays limitrophes	Reste du monde
0.5	454 994	454 994	462 119	469 244	469 244	476 369	490 619	504 868
1.0	687 964	705 207	731 284	759 213	782 156	814 503	856 397	898 291
2.0	1 122 555	1 171 147	1 231 709	1 297 543	1 362 094	1 440 326	1 532 665	1 625 004
3.0	1 542 896	1 621 413	1 714 891	1 816 920	1 921 229	2 043 207	2 183 710	2 324 213

5.3 Revenus globaux

Les revenus des services mobiles continuent leur croissance d'un trimestre à l'autre et ont atteint **455,52** milliard de GNF en 2012 contre **326,42** milliards de GNF en 2011 soit une croissance de 39,55%.

Les revenus des communications téléphoniques mobiles représentent **95,7%** des revenus des opérateurs mobiles en 2012 contre **98,03%** en 2011.

Ce recul est dû à la croissance rapide des revenus des services mobiles de données qui est de **205,3%** entre les deux années. Le lancement des offres **3G** est une des explications de cette augmentation.

En effet, bien que les revenus des messages courts croissent à un rythme élevé (triplé en moins d'un an), ces derniers se limitent à environ **7.44** milliards de GNF quand ceux de l'accès internet (et des services multimédia) ont presque qua-triplé ce dernier trimestre, avec un montant de **12,15** milliards de GNF.

Les revenus des communications mobiles vers l'international suivent lentement leur évolution. Le taux de croissance est de **6,54 %** entre 2011 et 2012.

Tableau 17 : Revenus des services mobiles

Chiffre d'Affaire (en mrds GNF)	2011				2012				Variation
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T4 (11)- T4(12)
Revenus des services mobiles de voix	254	288	290	320	356	385	381,6	435,92	36,23%
Part des communications vers l'International	65	65	69	78	83	79,4	86,2	83,1	6,54%
Revenus des services mobiles de données	5,34	5,65	6,38	6,42	15,37	17,3	17,8	19,6	205,30%
Part de la messagerie (SMS, MMS)	2,26	2,25	2,84	2,96	5,35	6,49	5,77	7,44	151,35%
Part de l'accès à Internet et aux services multimédias	3,08	3,4	3,54	3,46	10,02	10,84	11,6	12,15	251,16%
Total des revenus des services mobiles	259,34	293,65	296,38	326,42	371,37	402,3	399,4	455,52	39,55%

Source : données fournies par les opérateurs

5.4 Impôts, Taxes et investissements globaux

5.4.1 Investissements dans le secteur de la téléphonie

Tableau18

Immobilisation corporelle	2011	2012
	329 616 368 369	198 066 758 525
Immobilisation incorporelle	62 328 276 277	28 695 874 786
Total	391 944 644 646	226 762 633 311

5.4.2. Impôts et Taxes perçus dans le secteur de la téléphonie

Tableau19

Rubriques	2011	2012
RTS	9 992 290 521	10 009 002 904
TVA	164 578 049 388	207 756 316 859
Droit de douane	74 837 573 491	99 503 893 120
Autres	29 405 244 870	41 266 327 171
Total	278 813 158 270	358 535 540 054

5.5 Emplois du secteur de la téléphonie

L'ensemble des opérateurs de téléphonie ont totalisé un nombre de **5 765** emplois directs en 2012 contre **4 799** en 2011, soit un accroissement de **20,12%**. A ces chiffres il faut ajouter les emplois indirects tels que :

- ✓ Employés des réseaux de distributeurs de cartes
- ✓ Employés de sociétés de gardiennage

6. Réseaux et services

6.1 Réseaux mobiles

Analyse des indicateurs principaux (KPIs)

La qualité des réseaux est services s'est fortement améliorée ces deux dernières années. Les investissements massifs et le respect des critères d'interconnexion entre les réseaux a permis de dresser les tableaux suivants :

Tableau20: taux de congestion des réseaux

Opérateurs	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	moy.
areeba	0.67%	1.27%	1.08%	1.91%	1.20%	0.83%	0.75%	0.78%	0.57%	0.63%	0.74%	0.80%	0,93%
cellcom	0.69%	0.04%	0.06%	0.17%	0,00%	0,00%	0.07%	0.06%	0.04%	0.22%	0.14%	0.29%	0,140%
orange	4.86%	5.78%	5.22%	4.77%	4.51%	6.10%	6.77%	6.51%	5.62%	4.21%	3.07%	0.70%	4,84%
intercel	0.006%	0.014%	0.013%	0.031%	0.029%	0.021%	0.015%	0.007%	0.007%	0.011%	0.010%	0.006%	0,098%
seuil	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,48%

Du tableau ci-dessus, il apparaît clairement que l'année 2012 a enregistré un bon comportement des réseaux.

Tableau21 : taux de réussite des appels par opérateur

opérateurs	janvier	fevrier	mars	avril	mai	juin	juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	moy.
areeba	96,88 %	95,90 %	96,96	96,21 %	96,41 %	97,31 %	97,42 %	97,40 %	97,72 %	97,61 %	97,61 %	97,47 %	97%
cellcom	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%
intercel	89,46 %	89,86 %	92,85 %	94,06 %	93,98 %	97,33 %	95,56 %	98,95 %	94,81 %	95,22 %	95,30 %	95,42 %	94%
orange	95,93 %	95,71 %	95,37 %	95,75 %	95,87 %	96,35 %	95,78 %	95,75 %	95,78 %	97,22 %	98,03 %	98,22 %	96%
seuils	95%	95%	95%	95%	95%	95%	95%	95%	95%	95%	95%	95%	95%

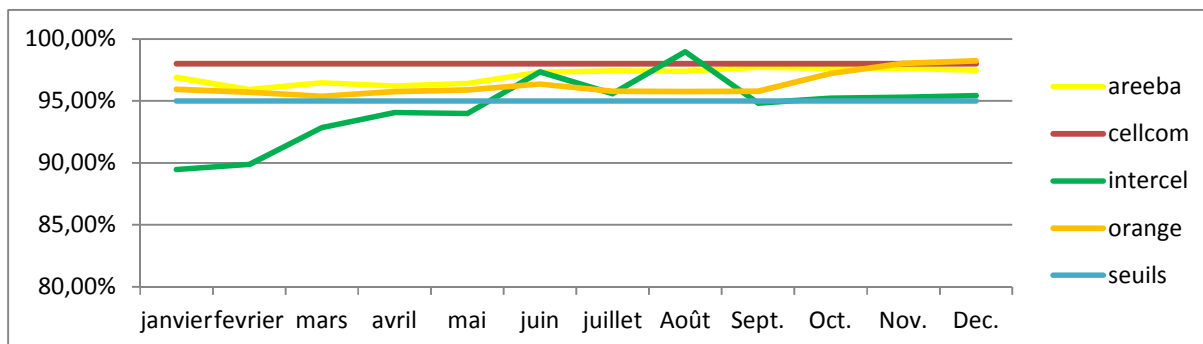


Figure 9 : réussite des appels par opérateur

TAUX DE REUSSITE DE HANDOVER

Tableau22 :

opérateurs	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	moy.
areeba	95,85%	95,54%	94,88%	94,05%	96,33%	93,12%	93,20%	94,95%	95,10%	95,22%	95,23%	95,53%	95%
cellcom	94%	93%	94%	95%	92%	91%	90%	90%	90,40%	90,00%	91,00%	91,00%	92%
intercel	70,91%	72,22%	78,84%	80,12%	86,32%	89,11%	90,21%	90,78%	91,02%	90,91%	91,06%	91,12%	85%
orange	94,64%	95,19%	94,18%	95,39%	99,00%	96,45%	95,79%	96,53%	62,16%	93,67%	96,93%	96,44%	93%
seuils	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%	99%

6.1.1 Taux de couverture

Tableau23

N°	Opérateurs	Localités Couvertes Déc. 2012	% localités Couvertes Déc.2012
1	Intercel	52	15.6%
2	orange	158	47.3%
3	Cellcom	49	14.7%
4	Areeba	86	25.7%
5	Sotelgui	0	0.0%

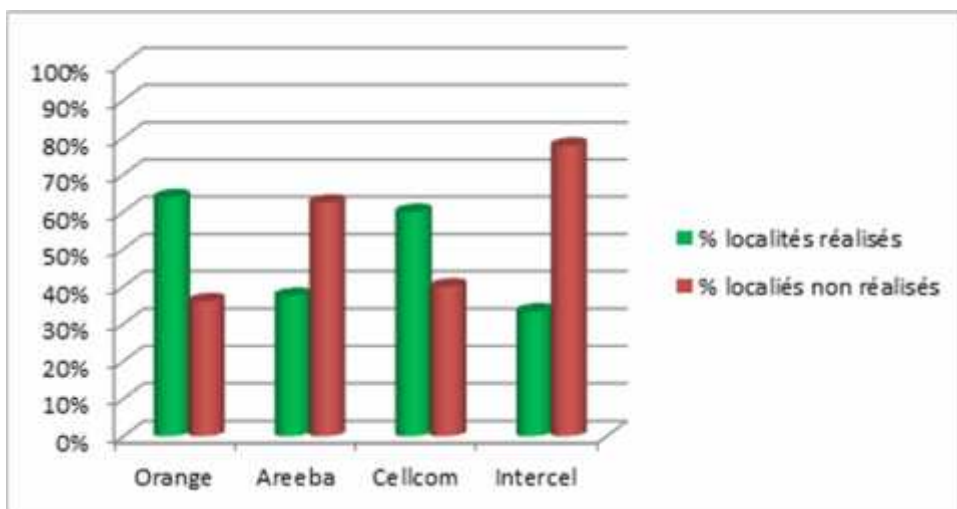


Figure 9 :

La liste totale de couverture est présentée à l'annexe << *couverture géographique des réseaux*>>

6.1.2 Les services mobiles offerts

Tableau24 :

No	OPERATEUR	TECHNOLOGIE	SERVICES	
1	AREEBA	GSM 2G	APPEL	Local
				International
				Roaming
			SMS	Local et international
			INTERNET	GPRS
				EDGE
			Service VAS	Bulk sms
				Conference Call
				Call Waiting
				Call Forward
				Clir (Currently Suspended)
				Taf Taf (Transfer of credit)
				SMS
				SMS Bundle
				Bip Me
				Me 2 U
				MMS
				Areeba Tic Tac
				Areeba Cool
				Areeba Chrono
			Areeba Privilege	
			Areeba Pro	
			International Tariff Promo	
		MTN Weca Promo		
		Areeba Zone		
		Voice mail		
		PRBT (Areeba Muzik)		
Friends & Family				
MTN Play				
Missed call alert				
Notify Me				
SMS Facebook				
MTN Express				
WIMAX	INTERNET	Par clef USB		
		Par CPE		

No	OPERATEUR	TECHNOLOGIE	SERVICES	
2	CELLCOM	2G, 3G	APPEL	Local
				International
				Roaming
			SMS	Local et international
			INTERNET	GPRS
				EDGE
				3G
			Service VAS	Bipez sans credits
				Chanson en Attente - Activation
				Chanson en Attente - Choix
				Compatibilite Test
				Connaitre mon numero de telephone
				Consulter son Credit
				E-Recharge - Choix Code Personnel
				E-Rechargez un abonne
				Ezetop (recharger cellcom de l'exterieur)
				Fidelite Programme
				Friends Tchatche
				Guide Electronique des Services
				Horoscope
				Messagerie Vocale
				Miss Call Alert
				Numeros Favoris - Activation
				Numeros Favoris - Changement
				Numeros Favoris - Liste
				Recharger ses Proches
				Recharger son Compte
				Saint Coran
				Sante Info
				Sermon IMAM
				Tarification BASIK
Tarification Insomniak				
Tarification SECOND				
Tarification UNIK				
Transferer du Credit				

No	OPERATEUR	TECHNOLOGIE	SERVICES		
3	INTERCEL	GSM 2G	APPEL	Local	
				International	
				Roaming	
			SMS	Local et international	
				Service VAS	Magic number
			Illimités +		
			M2U		
			JTM		
			Horoscope		
			Test de Compabilité		
			Citations		
			Transfert de credit		
			Flotte		
			Blagues		
			Proverbes		
			Appels en conference		
			Missed Call Alert		
			Friend & Family international		
			Friend & Family National		
			Call me back		
Call Waiting					
Call Forward					
Last call					
4	ORANGE	GSM 2G,3G	APPEL	Local	
				International	
				Roaming	
			SMS	Local et international	
				INTERNET	GPRS
			EDGE		
			3G		
			Service VAS		BIC (bonus incoming call)
					Boite vocale
					Chat sms
					Conference call
					Football fan club
				Friend & family	
		Fun tones			
		Gmail			
		Liste rouge			
		Orange money			
		Pop mail			
		Rappel moi			
		Call Forward			
Call Waiting					
Transfert de credit					
WIMAX	INTERNET	Par clef USB			
		Par CPE			

No	OPERATEUR	TECHNOLOGIE	SERVICES	
5	SOTELGUI	2G	APPEL	Local
				International
				Roaming
			SMS	Local et international
			INTERNET	GPRS
			Service VAS	Call Forward
				Call Waiting
				Transfert de credit
			RTC	APPEL
		International		
		INTERNET	Dial up	
			CDMA (Loura+)	APPEL
		International		
		INTERNET		Téléphone portable
				Téléphone fixe
TDMA (Loura)	APPEL	Local		
		International		
INTERNET	CPE Externe			

6.2. Fournisseurs d'accès Internet (FAI)

La fourniture des services Internet est assurée en majorité par les opérateurs de téléphonie mobile à travers des technologies 3G, EDGE, Wimax et technologies point-à-point (VSAT, Faisceaux hertzien).

6.2.1. Taux de couverture des réseaux Internet

A part les réseaux des opérateurs mobiles, l'ensemble des fournisseurs d'accès Internet sont présents dans la ville de Conakry et quelques centres d'attraction (zones minières).

La couverture nationale est très faible. La non-existence de convention de concession rend difficile la régulation du secteur et favorise la prolifération de détenteurs de réseaux et stations privés (Banque, sociétés minières, etc.).

6.2.2. Services Internet

L'ensemble des services proposés aux consommateurs sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau25 :

No	FAI	TECHNOLOGIE	SERVICES	
1	ALINK	Liaison Radio	INTERNET(point to point)	
		VSAT	INSTALLATION ET MAINTENANCE INTERNET	
2	AFRIBONE	BLR	INTERNET(wifi)	
		VSAT	INSTALLATION ET MAINTENANCE INTERNET	
			TRANSMISSION DE DONNEES	
3	CONNECTEO	BLR	INTERNET	
		VSAT	INSTALLATION ET MAINTENANCE INTERNET	
4	ETI	WIMAX	INTERNET VOIP TRANSMISSION DE DONNEES	
			BLR	INTERNET(Hotspot,wifi)
				VSAT
6	VDC	WIMAX	INTERNET VOIP VIDEO (STREAMING VIDEO,IP SURVEILLANCE) TRANSMISSION DE DONNEES	
			VSAT	INTERNET TRANSMISSION DE DONNEES

6.3. Réseaux du service Postal

6.3.1. Taux de couverture du secteur Postal

La situation actuelle des réseaux des services Postaux se présente comme suit :

Tableau26 :

Operateur	Localités couvertes	Taux de couverture nationale
OFFICE DE LA POSTE GUINEENNE (OPG)	32/33 préfectures	(présence postale) 96,96% des préfectures
	3/303 sous-préfectures	0,99% des sous-préfectures
DHL- International Guinée	Conakry Kamsar Sangarédi	3,03% des préfectures 0,66% des sous-préfectures
Moka - Express	Conakry	3,03% des préfectures
Universal - Express	Conakry	3,03% des préfectures
NIMBA-Plus	Conakry	3,03% des préfectures
LAGUIPRESS-Courrier	Conakry	3,03% des préfectures
MLT -Express	Conakry	3,03% des préfectures
SF Transit	Conakry	3,03% des préfectures

6.3.2. Services Postaux offerts

Tableau27 :

Operateur	Services fournis
OFFICE DE LA POSTE GUINEENNE (OPG)	Collecte, Tri, Acheminement et Distribution des envois de la poste aux lettres et colis ainsi que du Courrier Express dans les régimes intérieur et International.
DHL- International Guinée	Collecte, Tri, Acheminement et Distribution du Courrier Express dans les régimes intérieur et International
Moka - Express	Collecte, Tri, Acheminement et Distribution du Courrier Express dans le régime intérieur
Universal - Express	Collecte, Tri, Acheminement et Distribution du Courrier Express dans les régimes intérieur et International
NIMBA-Plus	Collecte, Tri, Acheminement et Distribution du Courrier Express dans les régimes intérieur et International
LAGUIPRESS-Courrier	Collecte, Tri, Acheminement et Distribution du Courrier Express dans le régime intérieur
SF transit	Collecte, Tri, Acheminement et Distribution du Courrier

7. Les activités de Regulation

7.1 Avis et décisions publiés

- ✓ **Décision**, pour exiger à tous les candidats à l'homologation de leurs équipements, de jouir au préalable de la personnalité juridique, conformément aux articles 08 et 15 de l'Arrêté N° A/2010/353/MTNTI/SGG/2010 du 18 janvier 2010 relatif à la Procédure d'Agrément et d'Homologation des Equipements et Terminaux de Télécommunications, en attente de signature de la Direction Générale ;
- ✓ **Décision fixant la procédure de traitement des plaintes des organisations de consommateurs, et d'une décision fixant la procédure d'instruction des litiges.**

Ces deux (02) décisions ont été signées par la Direction Générale et transmises aux opérateurs des secteurs régulés (GSM, Postaux, FAI...) et aux Associations de Consommateurs, aux fins de notification.

- ✓ **Décision** sanctionnant à travers une pénalité ORANGE-GUINEE pour perturbation du réseau pendant une durée anormalement longue et ce, à cause du changement d'équipementiers (swap) sans en informer au préalable l'ARPT (violation de son cahier des charges). ORANGE s'est acquittée de la pénalité.
- ✓ **Décisions** portant retrait partiel et/ou définitif des fréquences de quelques Opérateurs FAI ou WIMAX :
 - MAI TELECOM
 - FASSO FM,
 - GLOBAL DATA SERVICES,
 - ACCESS GUINEE,
 - ETI BULL,
 - VDC TELECOM,
 - ORANGE GUINEE.
- ✓ Elaboration du **Cahier des Charges des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI)**, signé par la Direction Générale, et transmis aux FAI aux fins de notification ;
- ✓ Elaboration du **projet de Convention de concession pour les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI)**, et soumise au Comité consultatif chargé des questions Technologiques et de Licences, afin

de recueillir les avis des FAI. Après réception des avis des FAI, la convention est sur le point d'être adoptée.

7.2 Agréments

7.2.1 Agréments d'Installateur d'équipements de télécommunications

Au cours de l'année 2012, sept (07) agréments ont été délivrés :

Tableau28 :

N	Entreprises
1	GLOBAL VSAT TECHNOLOGIES "GOTECH
2	ITC GUINEE SARL
3	K & R NETWORK SOLUTIONS
4	EQUINOX TECHNOLOGIES
5	INFOLINE
6	MOUNA GROUP TECHNOLOGY S.A
7	GLOBAL MINING SERVICES "GMS" – SARL

7.2.2 Certificats d'Importateur d'équipements de télécommunications

Au cours de l'année 2012, trois (03) certificats ont été délivrés :

Tableau29 :

N	Entreprises
1	K & R NETWORK SOLUTIONS,
2	EQUINOX TECHNOLOGIES SARL et,
3	NEXTEL ALLIANCE SUCCURSALE.

7.2.3 : Agréments Prestataire de Service Internet hors FAI (Cyber café et autres)

Tableau30

N	Entreprises	Adresse
1	LABOMOBILE LINK	

7.3. Licences

Tableau31

N	Entreprise	Type de licence	Domaine d'activité	Zone de mission/Site	Adresse
1	JVM – GUINEE SA	WIFI	Internet	6 zones d'émission à Conakry	Conakry/Kaloum-Av. de la République-6ème av. BP : 2502 Tél : 62 11 70 58
2	AFRICA TODAY TV	Radio	TV	Conakry	Conakry/Koloma BP:2899 Tél:66 99 90 20 Cmoussah75@yahoo.fr
3	STAR DTV	Radio	TV	12 émetteurs à Conakry, Kindia, et Labé	Conakry/Dixinn port 2 BP : 3528 Tél : 64 28 30 30 66 04 47 58 64 98 02 42
4	NIANDAN FM	Radio	Radiodiffusion Commerciale	Kissidougou	Kissidougou/Yassafé BP : 4895 Tél :64 60 69 73 64 24 81 29 64 92 25 87 maratherm@yahoo.fr
5	PACIFIQUE FM	Radio	Radiodiffusion Commerciale	N'Zérékoré	N'Zérékoré Tél :64 99 9584 davidzogbelemou@yahoo.com
6	VOIX DE LA PAIX FM	Radio	Radiodiffusion Commerciale	Conakry	Conakry/Sonfonia BP : 2831 Tél : 63 76 48 28 60 34 46 08 sosthloua1971@yahoo.fr
7	HORIZON FM (renouvellement)	Radio	Radiodiffusion Communautaire	Conakry	Conakry/Coléah-cité Chinoise (Ex Super V) BP : 6474 Tél : 60 22 93 10 60 25 14 60 Yadiallo2011@yahoo.fr
8	KAMOULA FM	Radio	Radiodiffusion Communautaire	1 station à Touba	Gaoual/CRD de Touba Tél : 68 57 33 41 60 63 11 63
9	BOLIVAR FM	Radio	Radiodiffusion Communautaire	Mamou	Conakry/Matoto marché Tél : 62 12 76 76 62 50 50 50 64 24 71 00 barysatoufr@yahoo.fr
10	KANIAZIK FM	Radio	Radiodiffusion Communautaire	1 station à Kindia	Kindia/Abattoir-maison des jeunes BP : 243 Kindia Tél : 63 59 58 71 68 59 58 71 63 76 48 28 sadjamad@gmail.com
11	SABOU FM.	Radio	Radiodiffusion Communautaire	Kindia	Kindia/Manquepas Tél :64 81 17 77 62 55 46 42 64 78 87 78 Cisse7932@yahoo.fr

7.4. AUTORISATIONS

7.4.1 : Autorisations HF, VHF, UHF

Tableau32

N	Entreprises	Type d'Autorisation	Adresse
1	GLOBAL VSAT TECHNOLOGIES "GOTECH"	HF	Conakry/Cité ENCO5 Tél : 24 30 98 55 63 70 16 06
2	AGENCE GUINEENNE DE NAVIGATION MARITIME "ANAM"	HF	Conakry/Almamyah BP :534 68791872 64 43 14 85
3	CONSOLIDATED GUINEA CONTRACTORS "CGC",	VHF	Conakry/Cité chemin de fer BP : 5090 Tél : 63 11 81 22 63 76 96 22 akarzon@ccc.gr
4	EPC GUINEE,	VHF	Conakry/Koulewondi Im.Cherif BP :4044 Tél:68 50 36 12 63 42 84 78
5	BRUSSELS AIRLINES	VHF	Conakry/Cité chemin de fer Im. Labé BP : 865 Tél : 62 21 44 75 62 39 25 46
6	RONGCHANG SARLU	VHF	Conakry/Camayenne BP:1500 Tél:67 77 99 99 65 87 77 77 Zmg999@foxmail.com

7.4.2 Autorisation pour TELEPHONE SATELLITAIRES

- Une (01) autorisation à ALCOA GUINEE SA.

7.4..3 : Autorisations VSAT

Tableau33

N	Entreprises	Adresse
1	HENAN CHINE GUINEE SA	Conakry/Cité de fer/Im. Boké BP : 888 Tél : 67 68 66 88/65 48 88 12
2	GEOPROSPECTS LTD SARL	Boké/Sangaredi-Sili dara
3	BICIGUI	Conakry/Almamyah-Boulevard de la République BP :1484 Tél.60 21 09 46
4	VIVO ENERGY GUINEE SA	Conakry/Aero port Gbessia BP :312 Tél : 63 40 78 61/63 35 12 23

5	AL FIDHAK INVESTMENTS LIMITED GUINEA SARL	Conakry/Donka corniche Im. Résidence marine Tél:66 91 91 08/64 21 21 21
6	TRANSCO SA	Conakry/Almamyah BP : 3871 Tél : 63 40 00 19/62 30 22 25 transco@transco-gn.net
7	ITC GUINEE – SARL	Conakry/Coronthy-Port Autonome BP : 6532 Tél : 67414100 aly@itcglobal.com

7.4.4 : Autorisations SERVICE POSTAL

- **Une (01) Autorisation** à SF TRANSIT.

7.5. HOMOLOGATIONS

Onze Mille trois Cent Quatre Vingt Un (**11.381**) Certificats d'homologation ont été délivrés au cours l'année 2012. Ces homologations portent principalement sur des équipements tels : **bleutooth**, des terminaux **WiFi**, des antennes, des modems, des émetteurs radio et TV, des stations VSAT, des stations UHF-VHF-UHF et des téléphones.

7.6 Gestion et le contrôle des fréquences

La régulation du secteur de la gestion du spectre radioélectrique s'est déroulée dans un contexte favorable et s'est articulée autour des principaux points suivants :

- ✓ L'Identification des bandes de fréquences pour les nouveaux services (4G);
- ✓ L'Elaboration des termes de référence pour l'acquisition de matériels complémentaires aux stations de contrôle;
- ✓ La Production d'un rapport sur l'utilisation des fréquences de la Radiodiffusion FM et la Télévision,
- ✓ L'envoi des courriers aux administrations des pays limitrophes, pour la collecte des données relatives aux fréquences GSM et Faisceaux Hertiens utilisées aux frontières;
- ✓ Ré-planification de la bande Wimax (2.3 et 2.5 GHz) ;
- ✓ L'élaboration de la contribution de l'administration Guinéenne sur le projet HCM4 (HIPSSA) ;
- ✓ Missions de contrôle sur le terrain (Conakry et Kindia)

- ✓ La Soumission des requêtes à l'UIT pour la modification du plan numérique de Genève 2006 (GE-06)

Participation au plan national et international à plusieurs séminaires et ateliers tels que :

- Séminaire sur « les enjeux de la transition de la télévision analogie aux numériques », du 22 au 23 Mai 2012 au Novotel (Conakry),
- Atelier sur l'harmonisation et la coordination des fréquences aux frontières, pour l'Afrique de l'ouest à Bamako du 12 au 15 Mars 2012;
- Deuxième sommet sur la politique du spectre et la migration numérique de la Radio et de la Télévision terrestres à Accra les 27 et 28 septembre 2012;
- Atelier sur le Model de calcul harmonisé des fréquences aux frontières du 29 au 31 octobre 2012 à Nairobi,
- Réunion du comité sectoriel et celle du comité national sur la migration de l'analogique au numérique,
- La 15ème journée de la Radio Rurale de Guinée à Guékédou du 21 au 23 Février 2012,

7.7 Régimes d'interconnexion

La régulation du secteur dans la gestion de l'interconnexion a été l'une des principales activités de l'ARPT au courant de l'année 2012. Les actions suivantes ont été menées dans ce domaine :

- ✓ L'analyse et la publication des catalogues d'interconnexion de Areeba et de Orange Guinée;
- ✓ Le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'audit effectué en fin 2011 sur les interconnexions et sur les systèmes de taxation des opérateurs GSM et ce, à travers des réunions mensuelles sur toute l'année. Ces recommandations ont été entre autres:

- L'extension de la capacité d'écoulement du trafic sur certains liens d'interconnexion ;
- Le rééquilibrage du trafic sur les différents faisceaux ;
- La suppression de toutes les communications à durée nulle sur les CDRS;
- La gratuité des appels vers les services dits d'urgence. Par conséquent aucune de ces communications n'apparaîtra sur les CDR.
- L'harmonisation des appels à prendre en compte entre opérateurs conformément aux accords bipartites signés entre eux ;
- Le signal de libération entre opérateur pouvant atteindre 2s, en cas de contestation de volume de trafic, il a été recommandé de ne pas prendre en compte toutes les communications dont les durées sont inférieures à 3s sur les liaisons d'interconnexion ;
- Les opérateurs doivent prendre toutes les dispositions pour limiter les décalages horaires de leur système de facturation ;
- Les opérateurs doivent prendre toutes les dispositions pour annoncer aux utilisateurs les coûts de l'unité de temps pour toutes les communications internationales. Cette disposition doit être effective à partir de janvier 2013 ;
- Pour limiter le nombre de points de contrôle et une meilleure gestion de l'interconnexion, il est souhaitable à moyen terme que les opérateurs équipent leur réseau de centre(s) d'interconnexion qui seront reliés via une boucle par fibre optique(F.O).

Plus de 80% de ces recommandations ont été appliquées par les opérateurs au courant de l'année 2012.

7.8 Lutte contre la fraude

Dans le souci de veiller à la protection des consommateurs, au renforcement de la sécurité des citoyens et la lutte contre la fraude et la cybercriminalité, l'année 2012 a été mise à profit pour le lancement de la campagne d'identification des abonnés de la téléphonie mobile.

Ce processus de grande envergure allant de l'arrestation de fraudeurs, en passant par la détection et à la déconnexion des numéros frauduleux a affecté

considérablement l'évolution de la fraude. Ainsi, **6 395** numéros ont été détectés en 2012 contre **56 540** en 2011 soit une baisse de la fraude de 89%.

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de la fraude



Figure9 :

Dans le cadre de la lutte contre la fraude en bande organisée, l'ARPT a saisi et démantelé les plusieurs équipements.

7.9 Litiges et plaintes

Au cours de l'année 2012, les contentieux suivants ont été gérés dans l'intérêt des parties :

a) **Les Contentieux ou litiges relatifs aux redevances, droits ou frais impayés par les utilisateurs, opérateurs, ou exploitants des services régulés**

- ✓ **Universal Communication** : action engagée pour recouvrer les montants dus, en instance devant les tribunaux ;

- ✓ **SITA INTERNATIONAL** : des sommations ont été adressées à cette société, dossier en attente de régularisation financière ;

b) Les plaintes et contentieux ou litige

- ✓ **Orange-Guinée contre un consommateur** pour tous dommages causés et préjudices subis: cette plainte a été réglée à travers la reconnaissance par ORANGE de ses torts et dédommagement du plaignant ;
- ✓ **FAI / ORANGE GUINEE** (affaire de déport transfrontalier et pratiques anticoncurrentielles): les protagonistes se sont finalement pourvus devant les tribunaux.

8. La coopération et les Activités internationales

8.1 Coopération

La coopération Internationale constitue un des axes de développement de toute régulation des secteurs soumis à la concurrence.

En 2012 les axes de coopération ont porté principalement sur :

- ✓ L'élection de la Guinée à la présidence du réseau francophone de régulation des télécommunications (FRATEL)
- ✓ L'élection de la Guinée au bureau et au Comité de pilotage de la conférence des Ministres Africains en charge des TIC.

L'ensemble des activités découlant des conventions internationales ont également été réalisées, notamment :

- ✓ Célébration de journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC, le 26 avril.
- ✓ Célébration de journée mondiale des télécommunications consacrée au thème « Femmes et jeunes filles dans le secteur des TIC » le 17 mai.
- ✓ Célébration de la 35^e anniversaire de l'Union africaine des télécommunications consacrée à la « Migration de l'audiovisuel vers le numérique: défis et perspectives pour l'Afrique » le 7 décembre.

Dans le cadre de la mise en œuvre des accords de partenariat, les activités suivantes ont été réalisées:

- ✓ Visite de travail du Directeur Général de l'ARTP du Sénégal
- ✓ Visite de travail du régulateur Malien
- ✓ Visite de travail du Régulateur du Burkina Faso

- ✓ Visite de travail du Régulateur de Tanzanie
- ✓ Formation sur les stations de contrôle Fixe et Mobile par les experts Sénégalais

Sur le plan de relations extérieures, l'ARPT a, entre autres, fait :

- ✓ Don d'ordinateurs aux hôpitaux et centres de santé :
- ✓ Don d'ordinateurs aux différents foyers de jeunes filles.
- ✓ Don de matériels à l'école des sourds muets de Conakry
- ✓ Soutien à l'organisation du CIEPEX lors du concours de créativité en TIC

8.2 Activités de l'UIT et UAT

- ✓ Election de la Guinée à la Vice-présidence de la commission d'étude 5 du bureau des radiocommunications de l'UIT
- ✓ Election de la Guinée à la Vice-présidence de la commission d'étude 9 du bureau de la Normalisation de l'UIT
- ✓ Participation à la Conférence mondiale des radiocommunications, Février 2012, Genève-Suisse.
- ✓ Forum des Régulateurs Africains (FTRA), Juin 2012, Libreville-Gabon.
- ✓ Participation à la réunion préparatoire de l'Assemblée mondiale de la normalisation, juillet 2012 à Durban-Afrique du Sud.
- ✓ Forum mondial des régulateurs, Octobre 2012, Colombo-Srilanka
- ✓ Forum expo-Telecom, Octobre 2012, Dubai-EAU.
- ✓ Participation à l'assemblée mondiale de la normalisation, Novembre 2012, Dubai-EAU.
- ✓ Conférence mondiale sur les télécommunications internationales, décembre 2012, Dubai-EAU.

8.3 Activités de l'UPU et de l'UPAP

- ✓ Participation au forum des TICs organisé par l'UPAP, en mai 2012 à Arusha.
- ✓ Participation au 25^e Congrès de l'UPU, Septembre-Octobre 2012.
- ✓ Participation aux travaux du Plan Intégral pour la Reforme et le développement du secteur Postal (PIDEP).

8.4 Activités du FRATEL

Participation à la 10^e réunion annuelle du FRATEL, à Lomé.

9. Grands chantiers de l'ARPT

Pour l'année 2013 les activités principales de l'ARPT s'articulent autour de :

9.1 Etudes sur la réforme du secteur Postal

Les efforts seront concentrés dans les domaines suivants :

- ✓ Mise en mise en œuvre du PIDEP.
- ✓ Réforme du secteur Postal.
- ✓ Introduction des textes légaux sur les services financiers Postaux.

9.2 Changement du Plan National de de numérotation téléphonique

Un Plan National de Numérotation est la ressource constituée par l'ensemble des numéros permettant notamment d'identifier les points de terminaison fixes ou mobiles des réseaux et services téléphoniques, d'acheminer les appels et d'accéder à des ressources internes aux réseaux.

Ce plan correspond à un segment du plan de numérotation mondial (E164), il fixe les procédures et les conditions de réservation et d'attribution des ressources de numérotation.

Le PNN est établi et géré par l'ARPT qui en fixe la structure et les règles de gestion et garantit un accès égal des utilisateurs à ces ressources.

a). Raisons du changement du Plan national de Numérotation

- ✓ Demande croissante en ressources de numérotation par les opérateurs de téléphonie mobile : l'actuel plan de numérotation a atteint ses limites en capacité et n'est plus en phase avec le développement rapide des réseaux et services qui a entraîné une croissance marquée du nombre d'utilisateurs;
- ✓ Prolifération des PQ (Préfixe des Numéros) : 11 en utilisation par les opérateurs de téléphonie mobile,
- ✓ Risques d'une concurrence déloyale : Tous les opérateurs doivent avoir équitablement accès aux ressources,
- ✓ Prolifération de la fraude

- ✓ Difficultés d'introduction de nouveaux services.

b). Avantages du passage de huit (8) à neuf (9) chiffres

- ✓ Augmentation de la capacité des ressources de numérotation: Un PQ passera de 1000 000 de Numéros à 10 000 000.
- ✓ Introduction de nouveaux services à valeur ajoutée avec de nouveaux segments de marché,
- ✓ Meilleure lisibilité des PQ des Opérateurs : Chaque opérateur n'aura qu'un seul PQ ce qui évitera toute confusion au niveau des utilisateurs ;
- ✓ Une meilleure visibilité dans la lutte contre la fraude

c). Transition de l'ancien vers le Nouveau Plan

Transition de l'ancien PQ au Nouveau PQ (voir Tableau)

Tableau34

Opérateurs	PQ en Utilisation	Nouveau PQ	Transition
Areeba	64	66	664
	66		666
	69		669
	24		662
Orange	61	62	621
	62		622
	68		628
Cellcom	65	65	655
	67		657
Intercel	63	63	631
Sotelgui	60	60	601

Le basculement de l'ancien au nouveau Plan se fera le 31 Mars 2013 à minuit.

9.3 Elaboration et signature des Convention d'établissement des FAI

Le projet de convention a été élaboré et adopté au niveau du Comité Consultatif en charge des questions de technologies et licences.

Le processus de signature, suivi et évaluation sera mis en œuvre 2013.

9.4 Suivi du déploiement des infrastructures large bande (Backbone National)

- ✓ Elaboration de textes règlementaires sur les infrastructures large bande.

- ✓ Elaboration de textes réglementaires sur la mutualisation et le partage des infrastructures.
- ✓ Elaboration de textes réglementaires sur la protection de l'environnement dans les télécommunications.

9.5 Introduction de nouveaux textes législatifs sur les secteurs régulés

Des efforts seront mis sur la finalisation du processus de transposition des textes communautaires de la CEDEAO dans la législation Guinéenne. Il sera également question d'élaboration et de soumission, pour approbation, de textes relatifs aux infrastructures large bande.

9.6 Acquisition d'équipements de suivi et contrôle des fréquences

Les termes de Reference (TdR) ont été élaborés pour l'acquisition des équipements complémentaires. Le processus d'achat sera mis en œuvre en 2013.

9.7 Acquisition d'équipements de suivi et contrôle de la qualité des réseaux et services

Les termes de Reference (TdR) ont été élaborés pour l'acquisition des équipements complémentaires. Le processus d'achat sera mis en œuvre en 2013.

9.8 Acquisition d'équipements complémentaires de lutte contre la fraude

Les termes de Reference (TdR) seront élaborés pour l'acquisition des équipements complémentaires. Le processus d'achat sera mis en œuvre en 2013.

9.9 Animation du réseau FRATEL

Mise en œuvre du Plan d'action 2013.

Annexe1
Situation de la couverture des localités par les opérateurs de téléphonie mobile
(Hors zone spéciale de Conakry)

N°	Régions	Préfectures	localités	localités couvertes					Opérateurs				localités couvertes par au moins un opérateur	
				Orange	Areeba	Cellcom	Interce	Sotelgui	O	A	C	I	orange,areeba,cellcom,intercel,sotelgui	
1	BOKE	BOFFA	Boffa Centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui
			Douprou	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Koba	oui	oui	non	oui	non	1	1		1	1	oui
			Kolia	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Lisso	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Mankountan	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Tamita	oui	oui	non	non	non	1	1		0	1	oui
		Tougnifily	oui	non	oui	oui	non	1	0	1	1	1	oui	
		BOKE	Boké Centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui
			Bintimodia	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Dabiss	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Kamsar	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui
			Kanfarandé	oui	oui	non	non	non	1	1		0	1	oui
			Kollaboui	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui
			Malapouya	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Sangaredi	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui
			Sansalé	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Tanènè	non	non	oui	oui	non	0	0	1	1	1	oui
		GAOUAL	Gaoual Centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui
			Foulamory	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Kakoni	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Koumbia	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Kounsitel	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Malenta	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Touba	oui	oui	non	oui	non	1	1		1	1	oui
			Wendou M'Bour	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
		FRIA	Fria Centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui
			Baguinet	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Sodioré	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Tormelin	oui	oui	non	non	non	1	1		0	1	oui
		KOUNDA RA	Koundara Centre	oui	oui	oui	non	non	1	1	1	0	1	oui
			Guingan	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non

			Kamabi	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Sambailo	oui	non	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Sareboido	oui	non	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Termesse	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Youkoun	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
2	KINDIA	COYAH	Coyah Centre	oui	oui	oui	oui	non	non	1	1	1	1	1	oui
			Kouriah	non	oui	non	oui	non	0	1		1	1	oui	
			Maneah	oui	oui	non	oui	non	1	1	1	1	1	oui	
			Wonkifong	oui	non	non	non	non	1	0	1	0	1	oui	
		DUBREKA	Dubreka Centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui	
			Bady	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
			Correrah	non	non	non	oui	non	0	0	0	1	1	oui	
			Falessadé	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
			Ouassou	oui	non	non	oui	non	1	0	0	1	1	oui	
			Tanènè	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui	
		FORECARI AH	Tondon	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui	
			Forecariah Centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui	
			Allassoya	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
			Benty	oui	oui	oui	non	non	1	1	1	0	1	oui	
			Farmoriah	oui	oui	non	oui	non	1	1		1	1	oui	
			Kaback	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
			Kakossa	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
			Kalia	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
			Maferinya	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui	
			Moussayah	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui	
		KINDIA	Sikhourou	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui	
			Kindia Centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui	
			Bangouyah	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui	
			Damakania	non	oui	non	oui	non	0	1	1	1	1	oui	
			Friguiagbé	oui	oui	non	oui	non	1	1	1	1	1	oui	
			Kolenté	non	oui	non	non	non	0	1		0	1	oui	
			Madina Oula	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui	
			Mambia	oui	oui	non	oui	non	1	1		1	1	oui	
			Molota	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
			Samaya	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
TELIMELE	Sougueta	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui			
	Télimélé Centre	oui	oui	oui	non	non	1	1	1	0	1	oui			
	Brouwal	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non			
	Daramagnaki	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non			
	Gougoudjé	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non			
	koba	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non			
	Kollet	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non			
Konsotami	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non				

		Missira	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
		Santou	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
		Sarekaly	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
		Sinta	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui	
		Sogolon	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
		Tarihoeye	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
		Thionthian	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
3	MAMOU	DALABA	Dalaba centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui
			Bodje	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Ditinn	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Kaala	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Kankalabe	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Kebaly	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Koba	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Mafara	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Mitti	non	oui	non	non	non	0	1	0	1	oui	
			Mombeya	oui	non	non	non	non	1	0	1	0	1	oui
		MAMOU	Mamou centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui
			Bouliwel	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Dounet	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Gongore	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Kegneko	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Konkoure	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Niagara	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Oure Kaba	oui	oui	non	non	non	1	1	0	1	oui	
			Poredaka	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Saramoussaya	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Soya	oui	oui	non	non	non	1	1	0	1	oui	
			Tegueraya	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Timbo	oui	oui	non	non	non	1	1	0	1	oui	
		Tolo	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
		PITA	Pita centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui
			Bantignel	oui	non	oui	non	non	1	0	1	0	1	oui
			Brouwal Tappe	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Donghol Touma	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Gongore	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Ley Miro	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Maci	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Ninguelande	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Sangarea	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
Sintaly	non		non	non	non	non	0	0	0	0	0	non		
Timbi Madina	oui		oui	oui	non	non	1	1	1	0	1	oui		
Timbi Touni	oui		non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui		

4	KOUBIA	Koubia Centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui
		Fafaya	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		Gada woudou	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		Matakaou	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		Missira	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		Pilimini	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
	LABE	Labe Centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui
		Dalein	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
		Dara Labe	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		Diari	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
		Dionfo	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		Garambe	non	oui	non	oui	non	0	1	1	1	1	oui
		Hafia	oui	oui	non	oui	non	1	1	1	1	1	oui
		Kaalan	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		Kouramangui	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
		Noussy	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		Popodara	oui	oui	non	non	non	1	1		0	1	oui
		Sannou	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
	Tountouroun	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
	LELOUMA	Lelouma Centre	oui	oui	oui	non	non	1	1	1	0	1	oui
		Balaya	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		Diountou	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
		Heriko	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		Korbe	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
		Lafou	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		Linsan Saran	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
		Manda Saran	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
		Parawol	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
		Sagale	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
	Thianguel Bori	oui	oui	non	non	non	1	1		0	1	oui	
	MALI	Mali Centre	oui	oui	oui	non	non	1	1	1	0	1	oui
		Balaki	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		Dongel Sigon	non	oui	non	non	non	0	1		0	1	oui
		Dougountouny	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
		Fougou	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		Gayah	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
Hydayatou		non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
lebekere		non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
Madina Salambande		non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
Madina Wora		non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
Telire		non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
Touba		non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
Yembering		oui	oui	non	non	non	1	1		0	1	oui	

		TOUGUE	Tougue Centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui
			Fatako	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Fello Koundoua	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Kansangui	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Koin	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Kollangui	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Kollet	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Konah	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Kouratongo	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Tangaly	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
5	FARANA H	DABOLA	Dabola Centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui
			Arfamoussayah	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Banko	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Bissikrima	oui	non	oui	non	non	1	0	1	0	1	oui
			Dogomet	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Kankama	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Kindoye	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Konindou	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		N'Dema	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
		DINGUIR AYE	Dinguiraye Centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui
			Bonora	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Dialakoro	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Diatifere	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Gagnakaly	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Kalinko	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Lansanaya	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Selouma	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
		FARANA H	Faranah Centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui
			Banian	oui	oui	non	non	non	1	1	0	1	oui	
			Beindougou	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Hermakonon	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Kobikoro	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Marela	oui	oui	non	non	non	1	1	0	1	oui	
			Nialia	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Passaya	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Sandenia	oui	oui	non	non	non	1	1	0	1	oui	
			Songoya	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		Tiro	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui	
KISSIDOU GOU	Kissidougou Centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui		
	Albadaria	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non		
	Banama	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non		
	Bardou	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non		

			Beindou	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Fermissadou	oui	non	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Firawa	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Gbangbadou	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Kondiadou	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Manfran	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Sangardo	oui	oui	non	non	non	non	1	1	0	0	1	oui
			Yende Millimou	oui	oui	non	non	non	non	1	1	0	0	1	oui
			Yombiro	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
6	KANKAN	KANKAN	Kankan Centre	oui	oui	oui	oui	non	non	1	1	1	1	1	oui
			Balandougou	oui	non	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Batenafadji	oui	non	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Boula	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Gberedou Baranama	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Karifamoriah	oui	oui	non	non	non	non	1	1	0	0	1	oui
			Koumban	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Mamouroudou	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Missamana	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Moribaya	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Sabadou Baranama	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Tintioulen	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		Tokounou	oui	non	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui	
		KEROUANE	Kerouane centre	oui	oui	oui	oui	non	non	1	1	1	1	1	oui
			Banakoro	oui	oui	oui	non	non	non	1	1	1	0	1	oui
			Damaro	non	oui	non	non	non	non	0	1	0	0	1	oui
			Komodou	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Konsankoro	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Linko	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Sibiribaro	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Soromaya	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		KOUROUSSA	Kouroussa centre	oui	oui	oui	oui	non	non	1	1	1	1	1	oui
			Babila	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Balato	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Banfele	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Baro	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Cissela	oui	non	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Douako	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Doura	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Kinyero	oui	oui	non	non	non	non	1	1	0	0	1	oui
			Komola	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Koumana	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Sanguiana	oui	non	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui

7	N'ZEREK ORE	MANDIANA	Mandiana centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui
			Balandougou	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Dialakoro	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Faralako	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Kantoumanina	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Kinieran	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Kondianakoro	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Koundian	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Morodou	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Niantanina	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Saladou	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Sansando	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		SIGUIRI	Siguri centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui
			Bankon	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Doko	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Franwalia	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Kiniebakoura	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Kintinian	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Malea	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Naboun	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Niagassola	oui	oui	non	non	non	1	1	0	0	1	oui
			Norassoba	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Siguirini	oui	oui	non	oui	non	1	1	1	1	1	oui
		BEYLA	Beyla centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui
			Boola	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Diassadou	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Diaraguerela	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Fouala	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Gbakedou	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
Gbessoba	non		non	non	non	non	0	0	0	0	0	non		
Karana	oui		non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui		
Koumandou	non		non	non	non	non	0	0	0	0	0	non		
Moussadou	non		non	non	non	non	0	0	0	0	0	non		
Nionsomoridou	non		non	non	non	non	0	0	0	0	0	non		
Samana	non		non	non	non	non	0	0	0	0	0	non		
Sinko	oui		non	oui	non	non	1	0	1	0	1	oui		
Sokourala	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui			
GUECKEDOU	Gueckedou centre	oui	oui	oui	oui	non	1	1	1	1	1	oui		
	Fangamadou	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non		
	Guendembou	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non		
	Kassadou	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui		
	Koundou	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui		
	Kpolodou	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non		
	Nongao	oui	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui		

			Ouende kenema	oui	non	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Termessadou	oui	non	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Tiekolo	oui	non	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
		LOLA	Lola centre	oui	oui	oui	oui	non	non	1	1	1	1	1	oui
			Bossou	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Foumbadou	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Gama	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Gueasso	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Kokota	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Laine	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			N'Zoo	non	oui	oui	non	non	non	0	1	1	0	1	oui
			Toukarata	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			MACENT A	Macenta centre	oui	oui	oui	oui	non	non	1	1	1	1	1
		Balizia		oui	oui	non	non	non	non	1	1	0	0	1	oui
		Binikala		non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		Bofossou		oui	non	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
		Daro		oui	non	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
		Fassankoni		non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		Kouankoun		non	oui	non	non	non	non	0	1	0	0	1	oui
		Koyama		oui	non	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
		N'Zebela		oui	oui	non	non	non	non	1	1	0	0	1	oui
		Oremai		non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		Panziazou		non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		Sengbendou		non	oui	non	non	non	non	0	1	0	0	1	oui
		Seredou		oui	non	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
		Vasseredou	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non	
		N'ZEREKO RE	N'zerekore centre	oui	oui	oui	oui	non	non	1	1	1	1	1	oui
			Bounouma	oui	non	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Gouecke	oui	oui	non	non	non	non	1	1	0	0	1	oui
			Kobela	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Koropara	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Koule	oui	oui	non	non	non	non	1	1	0	0	1	oui
			Pale	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Samoe	oui	oui	non	non	non	non	1	1	0	0	1	oui
			Soulouta	non	oui	non	non	non	non	0	1	0	0	1	oui
			Womey	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Yalenzou	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
		YOMOU	Yomou centre	oui	oui	oui	oui	non	non	1	1	1	1	1	oui
			Banie	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Bheta	non	non	non	non	non	non	0	0	0	0	0	non
			Bignamou	oui	non	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Bowe	oui	non	non	non	non	non	1	0	0	0	1	oui
			Diecke	oui	oui	oui	oui	non	non	1	1	1	1	1	oui
			Pela	non	oui	non	non	non	non	0	1	0	0	1	oui

